



Université Assane SECK de Ziguinchor

UFR : Sciences Economiques et Sociales

Département : Economie-Gestion

MASTER 2 : Finance et Développement

Spécialité : Finance

MEMOIRE DE MASTER

ANALYSE DES DETERMINANTS DES GARANTIES DE PRETS A LA
CONSOMMATION DE LA BANQUE CLASSIQUE COMPARATIVEMENT A
LA BANQUE ISLAMIQUE

Mots clefs : Garantie, Crédit, Banques commerciales.

Présenté par Khady Antoinette BARRY

Encadreur : Pr NDIOUNA NDOUR, Maître de Conférence agrégé CAMES, l'UASZ

Soutenue Publiquement

Le Samedi 29 Mai à Ziguinchor

MEMBRES DU JURY :

Pr. Moustapha GUEYE, UASZ,.....Président de Jury

MCF. Boubacar BASSE, UASZ,.....Rapporteur

Dr. DEH Amon ANIKE, UASZ,.....Rapporteur

Pr Ndiouma NDOUR, UASZ,.....Encadrement

Sommaire

MEMBRES DU JURY :	i
Sommaire	ii
Tables de sigles et abréviations	viii
Remerciements	xii
INTRODUCTION GENERALE	1
Problématique de l'étude	2
Objectif de la recherche	3
Choix et intérêt du sujet	4
Architecture du mémoire	4
partie 1 : Cadre Théorique et conceptuel	5
<i>Chapitre 1 : Approche conceptuelle et revue critique de la littérature</i>	6
Section 1 : Définition des concepts.....	7
1.1 - Concepts théoriques en finance islamique.....	7
1.2 - Concepts théoriques en finance classique.....	13
Section 2 : Gestion des asymétries d'information.....	17
2.1 - Les asymétries d'information et leurs théories	17
2.2 - Revue empirique sur les suretés	20
<i>Chapitre 2 : Contexte de l'étude</i>	23
Section 1 : La BIS dans le paysage bancaire sénégalais	24
1.1 - Environnement de la banque islamique du Sénégal	25
1.2 - Les politiques prudentielles et l'assurance islamique	28
Section 2 : Contexte Socio-économique	31

2.1 -	Le chômage et la précarité de l'emploi au Sénégal	31
2.2 -	Analyse Socio-économique du crédit à la consommation au Sénégal	32
Partie 2 :	Cadre empirique	37
<i>Chapitre 1 :</i>	<i>Méthodologie de la recherche.....</i>	<i>38</i>
Section 1 :	Hypothèses et schéma d'analyse.....	39
1.1 -	Hypothèses de recherche et position épistémologique	39
1.2 -	Méthodes de recherche et collecte de données	40
Section 2 :	Modélisation	44
2.1 -	Les types de variable et le choix du modèle	44
2.2 -	Estimation des équations et conditions de validité du modèle.....	47
<i>Chapitre 2 :</i>	<i>Présentation des données, traitement et analyse comparative.....</i>	<i>50</i>
Section 1 :	Présentation des données	51
1.1 -	Jeux de données et résumé des variables d'étude	51
1.2 -	Les caractéristiques de l'emprunteur	52
1.3 -	Les caractéristiques d'une ligne de crédit.....	53
Section 2 :	Traitement des données et Résultats	54
2.1 -	Etapas de traitement des données	54
2.2 -	Présentation des résultats par banque	55
Section 3 :	Analyse comparative, synthèse et limites	57
3.1 -	Déduction des hypothèses	57
3.2 -	Synthèse des hypothèses.....	60
3.3 -	Difficultés de la recherche et limites	62
	Conclusion Générale.....	65
	Table des matières	77

Liste des tableaux

Tableau 1 : Equivalence des garanties islamiques en finance classique	12
Tableau 2 : Plan de collecte des données	43
Tableau 3 : Les relations entre les théories et les variables explicatives	44
Tableau 4 : Les variables d'étude.....	51
Tableau 5 : Statistiques descriptives d'un emprunteur par type de banque	52
Tableau 6 : Statistique descriptive d'une ligne de crédit par type de banque	53
Tableau 7 : Les coefficients de corrélation de PEARSON	54
Tableau 8 : Coefficients des variables et probabilité de la garantie par banque	56
Tableau 9 : Les résultats de l'hypothèse générale H1	57
Tableau 10 : Les résultats de l'hypothèse générale H2	59
Tableau 11 : La matrice des corrélations de PEARSON	76
Tableau 12 : Régression logistique binaire par type de banque.....	76

Liste des graphiques

Graphique 1: Classement des principaux prêteurs du Sénégal	24
Graphique 2 : Taux de chômage en fonction du sexe et du lieu de résidence	31
Graphique 3 : Taux d'emploi en fonction du sexe et du lieu de résidence	32

Liste des équations

ÉQUATION BIS (1) : $\ln G_1 - G = a_0 + a_1T + a_2S + a_3P$ 56

ÉQUATION BC (2) : $\ln G_1 - G = a_0 + a_1T + a_2S + a_3P$ 56

Liste des Figures

Figure 1 : Les produits islamiques de consommation	8
Figure 2 : Le contrat Morabaha avec ordre d'achat	9
Figure 3: La sélection adverse et l'aléa moral	17
Figure 4: Les zones d'implantation de la BIS.....	25
Figure 5: Les risques du système financier islamique.....	28

Tables de sigles et abréviations

ANDS : Agence Nationale de Statistique et de la Démographie

BA : Communauté Financière Africaine

BAO : Billet à ordre

BC : Banques classiques

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BCIM : Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie au Mali

BGFIBANK : Banque Gabonaise et Française Internationale

BHS : Banque de l'Habitat du Sénégal

BICIS : Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal

BIMAO : Banque des Institutions Mutualistes d'Afrique de l'Ouest

BIS : Banque Islamique du Sénégal

BNDE : Banque Nationale pour le Développement Economique

BO : Banque Outarde

BRM : Banque Régionale des Marchés

BSCIC : Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce

CBAO : Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale

CCS : Comité de Conformité Sharia

CDI : Contrat à durée indéterminée

CIMA : Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance

CITIBANK :

CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

CREPMF : Conseil Régionale de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers

CS : Crédit du Sénégal

DMI : Dar al Maal al Islami

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

FBN : First Bank of Nigeria

ENES : Enquête Nationale sur l'emploi au Sénégal

G : Garantie (variable expliquée)

HCCS : Haut Conseil de Conformité Sharia

IBM: International Business Machines

IFAAS: Islamic Finance Advisory and Assurance Services

NSIA : Nouvelle Société Interafricaine d'Assurance

P : Profil de l'emprunteur (variable explicative)

QCM : Questionnaire à Choix Multiple

S : Services bancaires relationnel (variable explicative)

SGBS : Société Générale de Banque au Sénégal

SPSS: Statistical Package for the Social Sciences

T : Taux d'intérêt d'une ligne de crédit

TEG : Taux Effectif Global

TN : Taux Nominal

UBA: United Bank for Africa

UEMOA: Union Economique Monétaire Ouest Africaine

UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine

V : Valeur Brute de la ligne de crédit

VD : Variable Dépendante

VI : Variables Indépendantes

Dédicace

Je dédie ce mémoire à :

Papa Abdoulaye BARRY, maman Marième BA, tonton Alassane DIEDHIOU, tata Abiana SENHOR ,tonton Cheikh Bodian, tonton Moussa BARRY, tata Khady DIOP, tata Marie DIOP, tata Penda BA, tata Coumba BA, mes frères et sœurs Papi, Yaya, Khadre, Tida, Adja, Marie Fostina, Vieux, Masogui BARRY ;

Mon oncle feu El Hadj Samba BA

Joseph DIEDHIOU, Mme Hady MBACKE et tout le personnel de l'UFR des Sciences et Technologies ;

Mamadou Aguibou DIALLO, Ousseynou SENE et Bocar SOW de l'UFR des Sciences Economiques et de Gestion ;

Abdou MBODJ et Aimé Gomis de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis ;

Mon encadreur, le Professeur Ndiouma Ndour

Toutes les personnes qui me sont chères.

Remerciements

Cette aventure scientifique a été l'aboutissement d'un cheminement rude. Il est donc tout naturel que nous témoignons notre gratitude à certaines personnes exceptionnelles. Nos remerciements les plus vifs s'adressent :

A notre directeur de mémoire, le Pr Ndiouma Ndour, pour avoir accepté de diriger ce travail de recherche, pour ses précieux conseils, sans lesquels nous n'aurions pu bien mener nos recherches.

Aux membres du jury, qui ont accepté d'évaluer notre travail.

Au Pr Alassane DIEDHIOU qui a contribué à ma formation académique et professionnelle. Au chef de service administratif de l'UFR des Sciences et Technologies de l'Université Assane SECK de Ziguinchor, particulièrement au responsable du service des finances où nous avons effectué des années de stage.

Aux chefs d'agence d'Ecobank et de la Banque Islamique du Sénégal de Ziguinchor, qui ont été très disponibles.

Aux professeurs du département d'économie et gestion et tous nos promotionnaires.

A mes parents, mes frères, Madame SENGHOR et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation du présent mémoire.

INTRODUCTION GENERALE

La consommation de crédit est devenue un acte social de première importance dans les pays de l'UEMOA, surtout au Sénégal où la pauvreté sévit. En 2011, environ 53% des ménages vivaient en dessous du seuil de pauvreté.

Les prêts aux particuliers sont généralement privilégiés par les ménages à revenu modeste qui recherchent des financements pouvant répondre à un besoin urgent d'argent. De la sorte, ils peuvent anticiper un revenu non encore gagné pour financer des équipements ménagers et mobiliers, des véhicules, des événements (rentré scolaire, mariage, funérailles,...), etc.

Dès lors, les institutions bancaires deviennent des actrices incontournables de la vie courante des ménages. En juin 2019, environ 21,1% de la population était active sur le marché de crédit où l'information est capital. (Rapport 2019 direction national de la BCEAO).

D'après MENKHOFF et al. (2006), les prêts dans les pays à faible revenu sont risqués en raison des problèmes d'asymétries d'information qui sont potentiellement plus élevés que ceux des pays développés. Par conséquent, les garanties sont utilisées comme mécanisme pour réduire ce risque entre les banques et les consommateurs de crédit.

La discrimination des banques à l'égard des consommateurs de crédit pourrait s'expliquer par le comportement de ces derniers en relation contractuelle. Même avec de longues années de relation, les banques ne font pas totalement confiance à leurs clients.

Dans le système financier islamique, le mécanisme participatif est utilisé pour se protéger des risques liés aux asymétries d'information. L'étude des déterminants des garanties de crédit à la consommation au Sénégal dans le contexte islamique revêt un intérêt particulier. Selon la théorie de MENKHOFF et al. (2006), la demande de garantie est encore plus élevée sur les marchés de crédit des pays moins développés. Or au Sénégal, le volume de crédits impayés qui est constamment en augmentation était estimé en 2019 à environ 690 milliards de franc CFA (rapport 2019 direction national de la BCEAO).

Problématique de l'étude

Parmi les prérogatives des banques commerciales, nous retrouvons la collecte et la régulation des dépôts des agents qui sont en excédent de ressources et le prêt à ceux qui ont des besoins de financement. Dès lors, il faudra comprendre que les banques travaillent avec quelques capitaux propres et l'argent des déposants. Elles sont soucieuses de récupérer les fonds prêtés à l'échéance prévue.

Dans le cas de prêts aux particuliers, les banques doivent vérifier que le montant des remboursements périodiques et des intérêts est en correspondance avec le revenu de l'emprunteur. Cette vérification leur permettra de s'assurer que le client honorera ses engagements.

Mais les banques ne sont pas toujours à l'abri car elles financent un avenir incertain. C'est pour cette raison qu'elles demandent des garanties valables devant la justice avant d'engager leurs fonds. Selon Stiglitz et Weiss (1981) les garanties résultent des lacunes d'information entre les emprunteurs et les prêteurs. Il existe de nombreuses preuves de l'utilisation massive des garanties en tant que caractéristique prédominante des contrats de crédit.

Premièrement, les garanties permettent une réduction de la perte de crédit pour les banques en cas de défaillance du crédit. L'atténuation des risques et la protection contre le risque moral sont des décisions très importantes pour assurer la sécurité des fonds.

Deuxièmement, les garanties contribuent à résoudre le problème de l'anti-sélection¹, car elles constituent un instrument de signalisation qui fournit des informations précieuses. En effet, les garanties aident les banques à obtenir des informations privées détenues par les clients. Les clients de haute qualité sont plus enclins à accepter de fournir des garanties en compensation d'un taux d'intérêt faible que les clients de faible qualité.

Troisièmement, les garanties contribuent à résoudre le problème de l'aléa moral : après l'octroi d'un crédit, un client peut ne plus fournir l'effort optimal de remboursement. La

¹ C'est une situation de marché où les banques et les clients ont des informations différentes ; de la sorte l'une des parties participe de manière sélective aux transactions qui lui profite le plus au détriment de l'autre partie.

garantie peut donc jouer un rôle disciplinaire dans le comportement de l'emprunteur lorsque le risque moral apparaît dans la relation de crédit.

Nos recherches sur les déterminants des garanties commerciales au Sénégal, permettront de mieux comprendre le fonctionnement du marché de crédit et de nous familiariser avec les produits islamiques de consommation.

Notre question centrale de recherche est la suivante : ***Existe-t-il un différentiel notable entre la banque classique et la banque islamique au niveau des déterminants des garanties de prêts à la consommation ?***

En situation d'asymétrie d'information sur le marché du crédit sénégalais, les facteurs explicatifs de la probabilité de la garantie d'une ligne de crédit dans les banques classiques peuvent être différents de ceux de la banque islamique. Pour étayer ce questionnement nous nous sommes référées aux questions spécifiques suivantes :

- *Les déterminants identifiés dans les théories influent-ils significativement sur la demande de garantie de chaque type de banque ?*
- *Existe-t-il des similarités et des différences entre la banque classique et la banque islamique au niveau des déterminants de la demande de garantie ?*

Il est à préciser que ce sont les garanties que nous rencontrons dans les contrats de crédit à la consommation des banques classiques et de la banque islamique du Sénégal qui sont analysées. En notant qu'elles ont un rôle disciplinaire lorsque les banques sont confrontées au risque de non remboursement.

Objectif de la recherche

Analyser les variables qui influent sur la demande de garantie pour **vérifier l'application des théories classiques** dans le contexte des deux types de banque. Nous nous sommes fixés les objectifs spécifiques suivants :

- *Etudier pour chaque type de banque l'impact des variables sur la demande de garantie ;*
- *Vérifier l'application des théories sur les deux types de banque en dégagant des similarités d'une part et les différences d'autre part ;*

Choix et intérêt du sujet

Qu'elles soient théoriques ou empiriques, toutes les études portant sur les déterminants des garanties de crédit ont porté sur la finance classique, uniquement. Nous avons choisi de revoir ces contributions dans un contexte islamique.

Notre intérêt pour la banque islamique qui se différencie nettement de son homologue classique, se justifie de par sa récente émergence au Sénégal. De plus, les deux systèmes ont rarement fait l'objet d'une comparaison au cours des travaux de recherche ; en plus, les théories financières classiques ont rarement été mobilisées lors des études sur les Banques Islamiques.

Architecture du mémoire

Notre travail est construit autour de deux grands axes :

Le premier axe est relatif à l'approche conceptuelle et théorique. Il comprend deux chapitres : Il s'agit d'une part de définir dans le chapitre 1 les termes qui sont propres à la finance classique et islamique et d'autre part des études théoriques et empiriques qui sont en relation avec notre recherche ; le chapitre 2 présente le système bancaire islamique au Sénégal et l'étude socio-économique du crédit à la consommation au Sénégal.

Le second axe, consacré à l'approche empirique est subdivisé en deux chapitres : le premier aborde la méthodologie de la recherche ; le second est consacré à la présentation des données, au traitement des données, à la présentation des résultats et à l'analyse comparative des résultats par type de banque en vérifiant les hypothèses.

PARTIE 1 : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

Chapitre 1 : Approche
conceptuelle et revue critique de la
littérature

Section 1 : **Définition des concepts**

Dans cette section nous aborderons en premier des concepts du point de vue islamique. Nous verrons en premier la notion de banque commerciale islamique, du Riba et de la marge Morabaha. Ensuite nous parlerons des produits de consommation islamiques offerts aux particuliers. En fin de section nous parlerons de la perception de la garantie en finance islamique.

En second nous aborderons des concepts liés à la finance classique. Nous définirons d'abord la banque commerciale classique avant de parler des différents types de crédits à la consommation que les banques commerciales offrent aux particuliers. Ensuite la notion de garantie bancaire sera définie, ainsi que les différents types de garantie que nous rencontrons dans les contrats de crédit à la consommation classique.

1.1 - Concepts théoriques en finance islamique

La BCEAO dans son Instruction 002-003-2018 rentrée en vigueur le 21 Mars 2018 distingue deux catégories : les établissements de crédit exerçant exclusivement l'activité bancaire conforme aux principes et règles de la finance islamique et les établissements de crédit l'exerçant partiellement à travers une branche dédiée. Une banque commerciale islamique est définie comme une institution financière qui reçoit les épargnes des déposants et prête ces fonds aux projets ou aux entrepreneurs par la méthode de partage des pertes ou de gains.

Elle se distingue de son homologue classique de par ces techniques fondées sur la loi islamique. Les ressources d'une banque commerciale islamique proviennent des fonds déposés sur des comptes spéciaux dédiés à cet effet. Ces derniers sont mobilisés et régis par la banque, elle-même selon un contrat établi, afin de financer des investissements. En effet, le simple fait de déposer des fonds n'autorise pas forcément la banque à en faire un quelconque usage, ni ne procure au dépositaire un quelconque droit à rémunération.

Le principal point de divergence entre la finance classique et la finance islamique est l'interdiction du **Riba**. Il est définie comme tout profit obtenu à l'issue d'un capital initial, en fonction d'une durée et d'un taux préalablement défini dans le contrat de prêt.

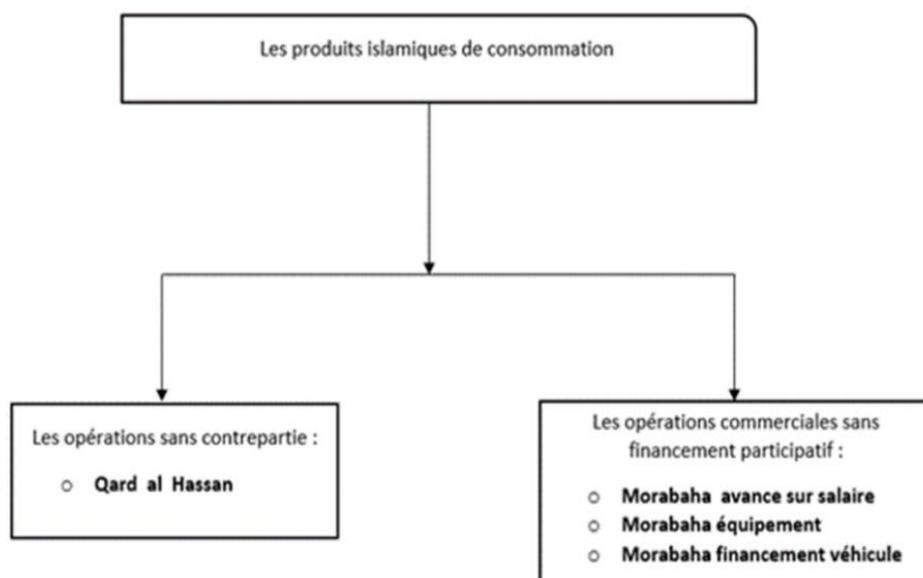
D'après les juristes musulmans, cette interdiction se justifie par la conception que l'Islam a de l'argent. Cette conception rejoint la métaphore d'Aristote et Platon selon laquelle : « L'argent ne fait pas de petits ». L'intérêt est donc vu comme de la monnaie créée par elle-même. Par conséquent, l'argent de l'intérêt est considéré moralement comme un détournement et est illégal car il n'est pas le fruit du travail.

Contrairement au Riba, la **marge Morabaha** est acceptée dans les principes de la finance islamique. Elle correspond aux bénéfices que la banque réalise par le biais d'un contrat d'achat et de revente de bien. Elle est déterminée en fonction des coûts liés à l'acquisition, le risque lié à la détention du bien immobilier et le risque lié au différé de paiement, une fois le bien acquis par la banque. Cependant, cette marge ressemble tellement à l'intérêt que certains estiment qu'il ne s'agit que d'un habillage. Là où une banque classique aurait proposé un intérêt, la banque islamique obtient le même taux à travers un montage d'achat et de revente.

1.1.1 - Les produits islamiques de consommation

A la BIS, les crédits à la consommation que nous rencontrons sont le prêt Khard Hassan et le contrat Morabaha.

Figure 1 : Les produits islamiques de consommation



Source : Capture données enquête sur les déterminants des garanties (2020)

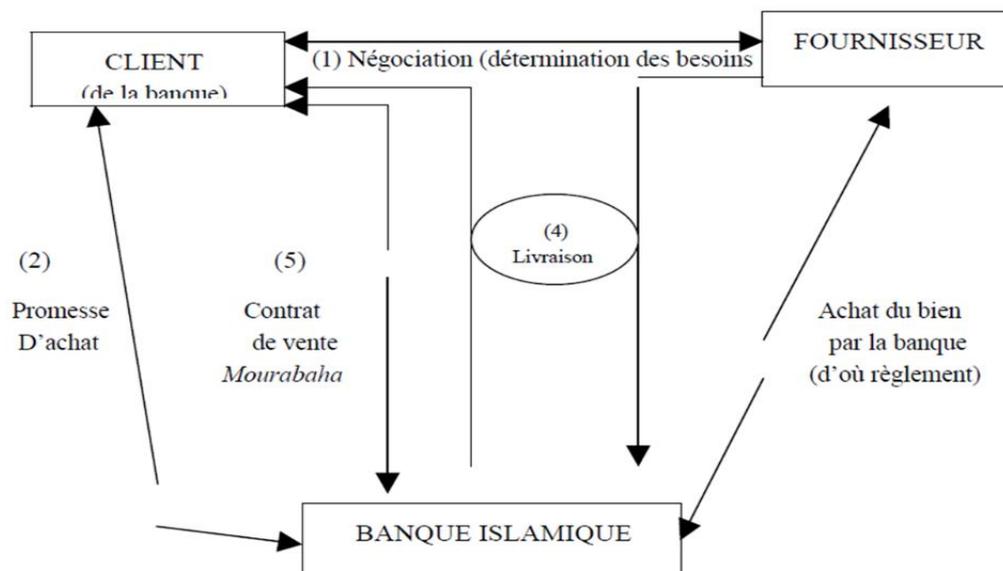
Le prêt Khard Hassan est une technique plus sociale que commerciale dans la mesure où la banque islamique soutient des personnes physiques ou morales qui se trouvent dans une situation financière délicate. Il s'agit donc de prêts sans marge de profit (intérêts) où la banque ne gagne rien. Le montant du crédit peut varier entre 100000 et 500000 FCFA.

Quant au contrat **Morabaha**, il est l'instrument le plus utilisé par la Banque islamique pour prêter de l'argent aux particuliers. L'origine du concept vient du mot arabe "Ribh" qui veut dire profit. Contrairement au crédit bancaire classique, il s'agit d'un contrat de vente au prix de revient majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue entre la banque islamique et son client. Ce contrat est un accord tripartite car la banque en tant qu'intermédiaire, acquiert le bien auprès de son fournisseur puis, elle revend ledit bien à son client. Au Sénégal, la banque islamique offre le contrat Morabaha suivants :

- **Le contrat Morabaha sans marge de profit** : il s'agit de la Morabaha avancée sur salaire (découvert).

- **Le contrat Morabaha consommation et équipement et le contrat Morabaha financement véhicule** qui sont définis dans le rapport de l'IFAAS (2012) comme étant des contrats de financement avec ordre d'achat.

Figure 2 : Le contrat Morabaha avec ordre d'achat



Source : Capture données enquête sur les déterminants des garanties (2020)

La première étape des contrats correspond à la demande du particulier à sa banque de financer l'achat d'un actif déterminé ou d'un portefeuille d'actifs (équipement, voiture,...) en réalisant deux transferts successifs de propriété. Ensuite, la banque islamique acquiert ledit actif auprès d'un fournisseur. Enfin, elle cède l'actif à son client moyennant un prix payable à terme et comprenant le prix d'acquisition augmenté d'une marge (le prix de cession). Le prix de cession est connu des deux contractants depuis le jour de la conclusion du contrat.

1.1.2 - **La notion de garantie en finance islamique (Marhoun)**

Dans les différents contextes philosophiques de l'Islam, les personnes comptent et l'homme joue un rôle central. Un système de valeurs est mis en pratique pour éviter l'incertitude (dit « gharar » en Islam). Dans ce contexte, le terme « garantie » signifie la réalisation de la certitude et de la sécurité sur la base solide de la transaction et de la bonne performance des engagements afin de minimiser le risque de rendement du capital.

Le mot « Marhoun » (signifie garantie en Islam) est généralement remplacé par le membre de phrase « sécurité suffisante ». La sécurité requise ici a beaucoup à voir avec une utilisation correcte du code de déontologie, associé à la propriété intellectuelle du demandeur qui a rarement été utilisé, voire jamais. Concrètement dans la pratique, les garanties que la BIS demande aux particuliers sont généralement : le billet à ordre (BAO), la domiciliation de revenu, le TAKAFUL, et le gage sur véhicule s'il s'agit du contrat Morabaha financement véhicule.

Le BAO est un écrit par lequel, le client s'engage à payer à la banque islamique son crédit à une échéance convenue entre les deux parties. Ainsi en cas de non remboursement de crédit, la banque islamique bénéficie des recours du droit de change et des règles juridiques. Le droit de change vient du droit cambiaire qui régit les effets de commerce². Les relations juridiques issues de l'émission d'effet de commerce sont des obligations et recours cambiaires. L'obligation est cambiaire car elle résulte de la signature des titres.

² Un effet de commerce est un titre négociable qui constate au profit du porteur, une créance à court terme de somme d'argent et qui sert de paiement.

Tout BAO qui ne comporterait pas les mentions suivantes prévues par l'article 228 du règlement 15-2002 de l'UEMOA ne vaut pas comme tel :

- La clause à l'ordre (dénomination du titre inséré dans le texte en français) ;
- La promesse pure et simple de payer la somme déterminée écrit en lettre ;
- Indiquer l'échéance de la promesse ;
- Le lieu où le paiement s'effectuera ;
- Le nom de celui à l'ordre duquel le paiement doit être fait ;
- La date et le lieu où le BAO est souscrit ; la signature du souscripteur ;

Le Takaful est un mot arabe signifiant la garantie par solidarité coopérative. Cette assurance islamique est structurée en se fondant sur la garantie coopérative portée à l'unanimité par les participants d'une structure Takaful. Lorsque l'un d'entre eux est touché par un sinistre (pour un risque défini), les frais seront partagés par tous les participants qui avaient cotisés à un fonds commun Takaful. Par conséquent, le risque est partagé par tous les participants au lieu de le transférer uniquement à un tiers. Elle se différencie de l'assurance classique sur les points suivants :

- **Le risque** : la Sharia³ reconnaît le risque et encourage à le réduire (limiter). Cependant, cela doit se faire sans le transférer ou le vendre à une tierce partie comme c'est le cas dans l'assurance conventionnelle. Dans toute structure Takaful, le risque est partagé entre tous les participants Takaful sans entraîner le transfert du risque de l'assuré à l'assureur.
- **L'incertitude** : Le transfert des risques crée une situation d'incertitude dans le contrat d'assurance classique où l'assureur ne sait pas combien va lui coûter la réalisation du risque, d'où le déséquilibre des engagements et droits des parties au contrat. En assurance classique, le coût des sinistres ne peut être connu à l'avance, alors que la prime, quant à elle, est payée à l'avance. Cette forme d'incertitude en assurance islamique, dite « Gharar », est interdite par la loi islamique.

³ Loi islamique

- **La notion de jeu** : La Sharia interdit toute transaction contenant des éléments de jeu de hasard dit aussi « Mayssir ». Le paiement de la prime dans un contrat d'assurance classique est une forme de pari car l'assureur paiera beaucoup plus cher que la prime acquise dans le cas d'un sinistre et l'assuré sera totalement perdant si aucun sinistre n'a lieu. Généralement le montant de la réparation est toujours supérieur au montant de la prime payée. Les deux parties font donc des « paris » sur la survenance du risque et leurs intérêts sont contradictoires.
- **Les intérêts** : Les sociétés d'assurances classiques investissent les primes/cotisations acquises dans des instruments financiers basés sur des taux d'intérêts. Ces investissements et leurs résultats ne sont pas conformes à la Sharia en raison de l'interdiction de Riba (usure).

Tableau 1 : Equivalence des garanties islamiques en finance classique

GARANTIES ISLAMIQUES	CARACTERISTIQUES	GARANTIES CLASSIQUES
RAHN	Il ne peut être valide que si l'objet confié en garantie (Mahroun) est un bien durable (non destructible lors de son utilisation). Avant signature du contrat, la dette est évaluée avec la garantie (montant, durée et modalité d'amortissement).	GAGE (exemple : hypothèque)
RAHN-ADL	Selon la CHARIA, le « ADL » doit être un administrateur-médiateur, une personne de confiance choisie par les deux parties, dépositaire des documents relatifs à l'hypothèque.	GARANT (exemple : Cautionnement)
TAKAFUL	Garantie coopérative portée à l'unanimité par les participants. Le risque est supporté par tous les participants.	Assurance

Source : Données enquête sur les déterminants des garanties (2020)

Le tableau ci-dessus présente les garanties islamiques qui existent dans la littérature islamique et leur équivalence dans le système financier classique.

1.2 - Concepts théoriques en finance classique

Une banque commerciale classique est une entreprise commerciale à but lucratif qui traite de l'argent et du crédit. Il s'agit d'une institution financière qui traite de l'argent en ce sens qu'elle accepte les dépôts d'argent du public pour les garder en lieu sûr. Les banques commerciales négocient également du crédit, c'est-à-dire qu'elles créent du crédit en faisant des avances sur les fonds reçus en dépôt.

Les banques commerciales occupent l'une des positions les plus importantes du monde économique actuel. Au Sénégal, elles sont agréées et réglementées en vertu de la loi n°2008-26 du 28 juillet 2008. Pour KWAN et EISENBEIS (1997), leur rôle dans l'économie est primordiales car elles exécutent des politiques monétaires et fournissent des moyens pour faciliter les paiements de biens et services dans le commerce intérieur et international. Les banques commerciales jouent un rôle majeur dans le développement de la l'économie sénégalaise dans la mesure où elles sont indispensables pour le commerce et l'industrie.

1.2.1 - Les produits de consommation classique et leur forme

Le crédit à la consommation est défini dans le dictionnaire BLACK'S Law comme étant tout prêt ou ligne de crédit qu'un emprunteur utilise pour acheter des biens et services au niveau du détail. Généralement, le crédit à la consommation finance tout actif qui se déprécie rapidement et n'est pas utilisé à des fins d'investissement. Les cartes de crédit sont un exemple courant de crédit à la consommation, car l'individu paie des dépenses ordinaires telles que l'épicerie ou l'essence avec une carte de crédit. Normalement, il n'achèterait pas d'actions avec une carte de crédit. Les prêts pour l'éducation et les voitures sont également des exemples de crédit à la consommation. Généralement au Sénégal, les crédits à la consommation offerts par les banques classiques sont les suivants :

- **Les crédits par caisse** regroupés dans les deux catégories suivantes :
 - **La facilité de caisse** qui permet de rendre débiteur le compte du bénéficiaire durant quelques jours. Elle lui permet de faire face à des difficultés de trésorerie de courte durée.
 - **Le découvert** est autorisé dans le cas où le titulaire d'un compte bancaire attend une rentrée de fonds. Il est généralement accordé pour une période plus longue que la facilité de caisse.

- **Les prêts au personnel** constitué de quatre catégories :

- **Le prêt ordinaire (PPO)** est un crédit dans lequel aucun motif de dépense n'a été fourni par l'emprunteur lors de la demande. La somme empruntée peut servir à diverses fins. Le taux d'intérêt, les mensualités et la durée de remboursement sont établis dans un contrat. L'avantage que présente également le PPO est que le taux est fixe. L'emprunteur ne sera pas surpris par des frais supplémentaires à la fin du contrat.

- **Le prêt personnel affecté (PPA)** est un crédit dans lequel, le motif de dépense est défini à l'avance par l'emprunteur qui fait la demande. Pour ne pas assister à un détournement d'objectif de la part de l'emprunteur, la justification de la dépense doit être fournie. La somme empruntée doit donc être entièrement dépensée pour l'objet de la demande de PPA. Le danger pour la banque est que si le bien pour lequel le contrat a été conclu est défectueux, s'il n'a pas été livré ou si la vente dudit bien a été annulée l'emprunteur pourra se défaire de toute contrainte de remboursement. Si le PPA avait déjà fait effet, il pourra aussi se voir rembourser les mensualités versées.

- **Le crédit renouvelable** : La banque met à la disposition du client une somme qui ne dépasse pas en principe trois mois de salaire. Cette somme est utilisée par le client, sans avoir à se justifier de l'emploi des fonds. Les mensualités définies à l'avance, reconstituent le capital initialement prêté.

- **La location avec option d'achat** : L'emprunteur loue un bien mobilier auprès de sa banque pendant une durée définie, avec possibilité de l'acquies à terme. Il s'agit d'une forme de crédit affecté dans le sens où le bien et le financement sont étroitement liés.

Tous ces crédits qui viennent d'être énumérés peuvent prendre ces formes :

- **Crédit amortissable** : Le coût total du crédit (capital et intérêts) est divisé en mensualité pour obtenir des mensualités ;

- **Crédit infime** : Le client ne rembourse que les intérêts pendant toute la durée du crédit. Le montant du capital sera payé en une seule fois, à l'échéance finale ;

- **Crédit à taux fixe** : Le taux est déterminé en fonction du capital et de la durée du crédit ;

- **Crédit à taux variable** : Le taux est déterminé en fonction du moment où le crédit renouvelable est utilisé et de la période de remboursement, il peut ne pas correspondre aux besoins des emprunteurs et finalement être mal remboursés.

1.2.2 - **La notion de garantie en finance classique**

La garantie est l'un des moyens qui permet aux banques de résoudre le manque d'information dans une transaction, elle dévoile le degré d'engagement de l'emprunteur et fait naître un climat de confiance entre les deux parties, dans la mesure où la valeur de cette dernière est considérée comme une présomption au remboursement du crédit. Les garanties bancaires donnent aux prêteurs une créance spécifique sur un actif sans réduire sa créance générale contre l'emprunteur. Les banques peuvent saisir cet actif si l'emprunteur n'effectue pas les paiements convenus sur le prêt. De la sorte, elles bénéficient d'une certaine protection en cas de défaillance de l'emprunteur.

À l'échelle mondiale, il existe plusieurs formes de garanties acceptées par les banques classiques dans les contrats de prêt au particulier. Au Sénégal, les garanties que nous rencontrons fréquemment sont énumérées ci-dessous.

- **La domiciliation de revenu** qui est très prisée pour les crédits à moyen terme et court terme. Les banques trouvent une sécurité dans cette garantie, car les clients demandent à leur employeur de virer obligatoirement leur salaire dans leur compte bancaire, pendant la durée du remboursement de leur crédit. Toutefois il faut préciser que ce virement est irrévocable sauf sur présentation d'une main levée de garantie. Les banques sont sûres d'être remboursées car les mensualités dues sont automatiquement prélevées sur salaire viré.

- **L'accord tripartite** communément appelé la **caution salariale**, cette garantie, a comme acteurs, la banque, le débiteur principal, le Co débiteur (qui est la caution) et l'employeur. L'engagement est signé par la banque, le débiteur principal et l'employeur du Co débiteur. En cas de défaillance, dans une situation du cautionnement simple, l'organisme prêteur se tourne d'abord vers l'emprunteur. Si celui-ci ne peut pas rembourser son prêt, le prêteur demandera à la caution le remboursement des échéances dues. En cas d'incident de paiement dans une situation du cautionnement solidaire, l'organisme prêteur est libre de choisir entre l'emprunteur et la personne qui s'est porté caution pour se faire rembourser.

• **Le bulletin de salaire** permet l'identification des composants du salaire et le montant net versé au salarié. Les bulletins de salaires peuvent également être demandés comme garantie dans les contrats de crédit à la consommation. Les banques demandent les bulletins de salaire des trois derniers mois aux particuliers qui font des demandes de crédit. Elles veulent vérifier s'il n'y a pas d'engagements à l'interne comme à l'externe pouvant conduire à un défaut de remboursement du client. IL joue un rôle sélectif car il informe le banquier sur le profil de l'emprunteur.

• **La police d'assurance** est demandée à l'emprunteur, pour qu'en situation de sinistre, l'assureur intervienne pour rembourser le crédit en cours. Les emprunteurs et Co-emprunteurs (dans le cas d'accord tripartite) ayant souscrit à une assurance pourront faire face aux évènements suivant : décès, invalidité, incapacité, temporaire de travail, perte d'emploi,...

• **L'escompte** est définie comme un achat à terme d'une créance, c'est un effet de commerce. La banque verse au porteur d'un billet à ordre ou d'une lettre de change le montant de l'effet de commerce diminué des agios calculés, avant l'échéance. L'escompte est aussi considéré comme un prêt sur gage, puisque la banque prête le montant de l'effet contre un titre qui lui sert de garantie.

• **La cession de salaire** est utilisée lorsque le particulier fait une demande de crédit à la consommation dans une banque ou elle n'a pas domicilié son salaire ou son revenu. Le débiteur demande à son employeur de verser directement une partie de son salaire à son créancier.

• **Le gage et le nantissement** sont des contrats qui mettent en garantie des biens contre le défaut de remboursement d'un crédit. Le gage concerne les biens corporels alors que le nantissement concerne les biens incorporels (placement financier, assurance-vie, action,...). L'emprunteur peut affecter un bien (un véhicule par exemple) afin de garantir le remboursement de son crédit à la consommation. Le bien mis en gage ne pourra pas être revendu sans l'accord de l'organisme prêteur, jusqu'au remboursement du prêt. En cas de défaillance, le bien est saisi puis mis en vente.

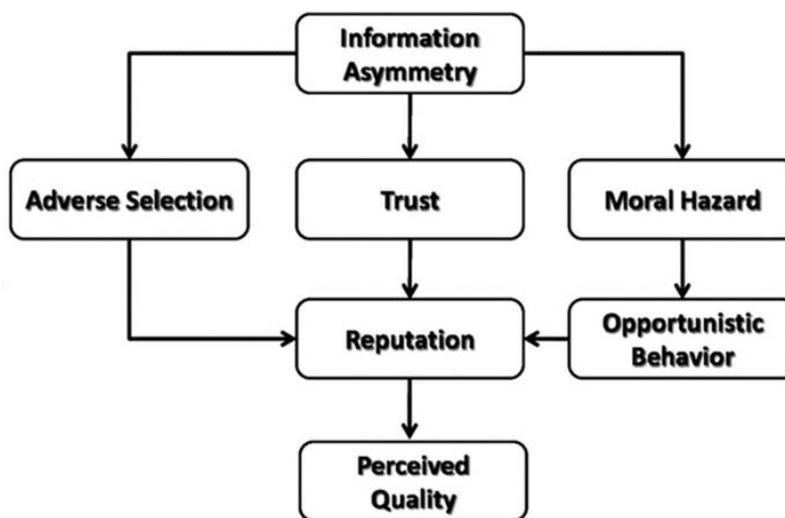
Section 2 : Gestion des asymétries d'information

Dans cette section, nous allons aborder la question de la gestion des risques (provenant des asymétries d'information) par les garanties. Au regard des principales théories financières, nous allons essayer de mieux appréhender les enjeux de la question de recherche.

Notre travail sera centré sur deux points essentiels qui sont importants dans le cadre de notre revue de la littérature. Le premier aborde l'étude des théories des contrats à savoir : la sélection adverse, l'aléa moral, le signal, les coûts d'agences, les coûts de transaction. Le second passe en revue les études empiriques qui ont porté sur les raisons de l'utilisation des garanties dans les prêts.

2.1 - Les asymétries d'information et leurs théories

Figure 3: La sélection adverse et l'aléa moral



Source : George AKERLOF (2003)

Dans son essai personnel intitulé « Le marché du citron », AKERLOF (2003) explique que la relation entre le principal (banque) et l'agent (client) est marquée par une asymétrie informationnelle. Cela contredit l'hypothèse de transparence de l'information du modèle de concurrence pure et parfaite.

Les deux agents engagés dans une transaction, ne détiennent pas équitablement les mêmes informations au même moment. L'un détient plus d'information que l'autre. Parmi les situations de l'économie de marché, nous voyons des individus rationnels qui maximisent leur utilité, prêts à avoir des comportements opportunistes qui compromettent le fonctionnement efficace du marché. JENSEN et MECKLING (1976), explique les asymétries de l'information comme découlant :

- soit du fait qu'un partenaire dispose plus d'information que l'autre
- soit du fait du comportement humain caractérisé par la ruse et la tromperie

Williamson (1986) définit l'opportunisme comme une recherche d'intérêt personnel. L'emprunteur peut être motivé par la volonté de non remboursement total ou partiel du prêt ainsi que par la réaffectation des fonds à l'insu du prêteur vers une utilisation plus risquée et différente de ce que le contrat prévoit. C'est un acte de mauvaise foi ou l'emprunteur dégage un profit individuel supérieur à celui prévu dans le contrat.

2.1.1 - Les théories des asymétries d'information

La théorie de la sélection adverse est liée à l'application par les banques de conditions de crédits plus onéreuses. STIGLITZ et WEISS (1981) montrent que les garanties peuvent introduire un problème de sélection défavorable qui associe des niveaux de garanties plus élevés à un risque moyen plus élevé pour les emprunteurs.

Si les garanties et autres restrictions (covenants) restent constantes, le taux d'intérêt est le seul mécanisme de prix. Avec une demande de crédit croissante et une offre client donnée, les intérêts augmentent et inversement. EWERT et Al. (2000) pensent donc que plus le risque de défaillance de l'emprunteur est élevé, plus la prime d'intérêt est élevée. Par conséquent, avec une demande croissante de crédit et une offre fixe de celui-ci, les taux d'intérêt devront augmenter. La théorie donne l'impression que la garantie n'a aucun effet sur le taux de prêt. Par exemple, lorsqu'un emprunteur au profil risqué souhaite faire face au même taux de prêt qu'un emprunteur au profil de risque moins faible, la banque lui demandera de donner plus de garanties pour abaisser son profil de risque. Dans cette situation, la garantie a tendance à faire baisser la prime de risque (KARUMBA et WAFULA (2012)).

Pour LEETH et SCOTT (1989) dans des conditions de parfaite information, la protection de sécurité (garantie) abaisse le taux d'intérêt. En raison d'informations incomplètes, certains créanciers chirographaires ne réagissent pas à cette diminution de la protection juridique, leurs clients peuvent alors exproprier leur richesse en offrant des garanties aux prêteurs.

La théorie de l'aléa moral telle que stipulée par INDERST et MUELLER (2007) explique pourquoi les prêts seraient sécurisés avec des garanties en raison de l'hétérogénéité des prêteurs sur le même marché du crédit. L'aléa moral est dû au fait que l'emprunteur peut changer de comportement une fois qu'il est en possession du prêt. Pour faire face au risque qui est caractérisé par l'incertitude (opportunisme), souvent les banques renchérissent le prix des services rendus. Ce qui se traduit par une augmentation du taux d'intérêt. Lorsque les emprunteurs n'arrivent plus à supporter cette hausse, ils n'arriveront plus à rembourser le crédit. Ainsi en demandant une garantie à leur client, les banques peuvent réduire le risque d'aléa moral et le montant des pertes potentielles. En cas de non remboursement du prêt, la garantie est mise en liquidation pour allouer les ressources aux créanciers.

Pour la théorie du signal, la garantie permet de transmettre indirectement des informations entre la banque et son client. Par conséquent, elle contribue à réduire l'anti-sélection en signalant (STIGLITZ et WEISS (1981) ; BESTER (1987) ; CHAN et KANATAS (1985) ; BESANKO et THAKOR (1987)). L'argument de la signalisation indique que les bons clients devraient fournir plus de garanties, afin qu'ils puissent signaler aux banques leur profil. Ils sont appelés « emprunteurs de type moins risqué ».

Pendant ce temps, EWERT et SCHENK (1998) argumentent la signalisation inverse en indiquant que les banques exigent des garanties (et/ou des clauses restrictives) pour les emprunteurs au profil risqué qui paient également des taux d'intérêt plus élevés que les emprunteurs au profil risqué.

2.1.2 - **Les théories des coûts de transaction et d'agence**

Ces théories interviennent dans la résolution des conflits d'intérêt et des relations d'agence. Elles mettent en exergue des frais supplémentaires que le client doit payer en dehors du montant principal qu'il a emprunté. Il existe deux types de coûts transaction : ceux qui interviennent avant la signature du contrat de crédit et ceux qui interviennent après la signature du contrat (WILLIAMSON (1985)).

Les couts qui interviennent avant la signature du contrat sont des frais liés à la rédaction des contrats, la négociation et la garantie contractuelle. Ils sont encore appelé les **coûts de transactions**. Ces garanties contractuelles interviennent dans la résolution de conflit d'intérêt après signature de contrat. Afin de veiller au respect de ces clauses contractuelles, des couts d'agence sont engagés. Il s'agit de cout d'administration, de surveillance et de contrôle.

DEGRYSE et VAN CAYSEELE (2000) montrent que la gestion des comptes d'un client est une source continue d'information pour les banques. Ainsi à travers la relation bancaire, les prêteurs ont la possibilité de minimiser le risque d'asymétrie en collectant des informations privées. A cet effet les **couts de monitoring (cout de surveillance)** supportés par les banques seront réduits.

2.2 - Revue empirique sur les suretés

Les déterminants des sûretés commerciales sont modélisés empiriquement en fonction des caractéristiques des emprunteurs qui reflètent leur propension relative à substituer les sûretés à un filtrage approfondi, comme la qualité du crédit et les caractéristiques des prêts.

2.2.1 - Garantie et risque de crédit

BERGER et UDELL (1990) étudient la relation entre les garanties et le risque de crédit sur un échantillon d'un million de prêts accordés par des banques américaines. Dans une première partie, ces auteurs testent l'hypothèse selon laquelle l'anti-sélection (sélection adverse) est importante pour l'utilisation des garanties en régressant la prime de risque sur un ensemble de caractéristiques de prêt, y compris une variable muette, en déterminant si le prêt est garanti ou non. La conclusion ne corrobore pas l'argument de l'anti sélection, car une relation positive et significative est observée entre la garantie et la prime de risque. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que les banques exigent davantage de garanties lorsque l'emprunteur a un profil risqué.

Dans une deuxième partie, plusieurs mesures ex post du risque, y compris les imputations nettes sur prêts et les remboursements de prêts en souffrance, sont régressés sur un ensemble de caractéristiques de l'emprunteur regroupant les informations par prêt, afin que cette régression soit effectuée au niveau des emprunteurs.

Ils observent que la garantie est associée au risque de crédit. Ces travaux se concluent en faveur d'une relation positive entre les garanties et le risque de crédit. Ce qui incite les banques à demander plus de garanties et à facturer un taux d'emprunt plus élevés aux clients qui ont profil risqué.

2.2.2 - **Garantie et défaut de remboursement**

JIMENEZ et SAURINA (2004) se focalisent sur les déterminants de la probabilité de défaut d'un éventail de 3 millions de prêts accordés par les banques espagnoles. La probabilité de défaut est considérée comme une mesure de crédit ex post. Par conséquent, ils testent si la présence de garanties réduit la probabilité de défaut.

La probabilité de défaut est expliquée par un ensemble de caractéristiques du prêt comprenant certaines informations sur la garantie. Les trois variables muettes en fonction de la part garantie du prêt sont prises en compte conjointement dans le modèle. Ils trouvent une plus grande probabilité de défaut pour les prêts garantis.

2.2.3 - **Garantie et qualité du crédit**

JIMENEZ et al. (2006) adoptent une perspective plus large en analysant un large éventail des déterminants de la présence de garanties dans les prêts. Les déterminants testés comprennent les caractéristiques de l'emprunteur avec la qualité du crédit, mais aussi les caractéristiques du prêteur, la concurrence sur le marché des prêts et les conditions macroéconomiques.

La qualité du crédit est liée aux théories de l'utilisation des garanties par les banques. Elle est représentée par une variable fictive tenant compte du fait que l'emprunteur avait récemment un prêt en souffrance. Les auteurs observent ensuite que la qualité de crédit de l'emprunteur est le principal déterminant de l'utilisation des garanties. Il apparaît que les preuves empiriques sont plutôt en faveur de l'hypothèse du risque observé selon laquelle les emprunteurs au profil plus risqués sont tenus de fournir plus souvent des garanties, conformément à l'avis des banquiers.

Conclusion du Chapitre 1

L'approche conceptuelle concentre l'ensemble des concepts théoriques qui sont propre à la finance classique d'une part et à la finance islamique d'autre part. Après avoir défini les notions de banque commerciales classique et islamique dans la première section, nous nous sommes intéressés aux différentes garanties que chaque type de banque demande à ses clients lors des contrats prêts à la consommation.

Nous avons retracé dans la deuxième section les écrits qui ont traités la question de la gestion des asymétries d'information par la garantie. En effet il s'agit des théories d'asymétries d'information, des couts de transaction et d'agence. Nous avons également rappelé les études empiriques qui ont traités les questions suivantes : garantie et risque de crédit, garantie et défaut de remboursement et garantie et qualité du crédit.

Ces études nous ont influencées dans le choix du modèle économétrique qui nous permettra d'atteindre nos objectifs de recherche.

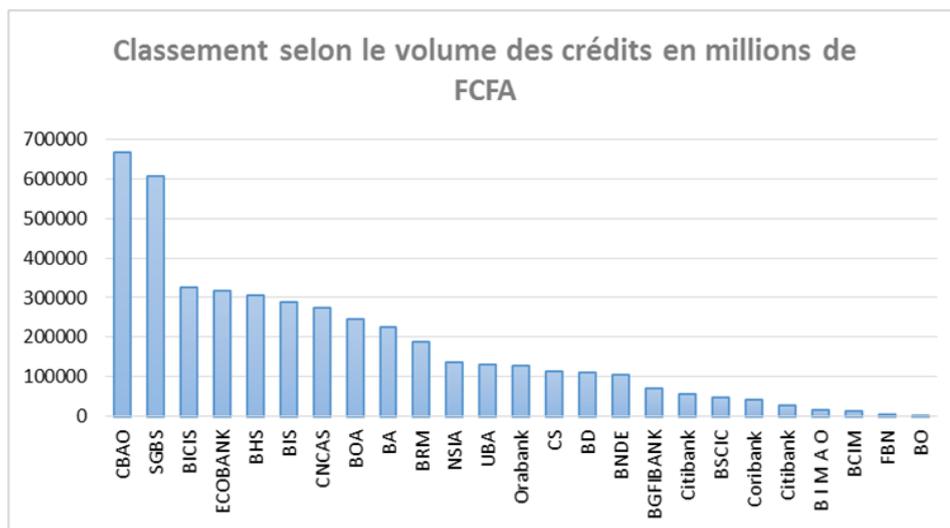
Chapitre 2 :

Contexte de l'étude

Section 1 : La BIS dans le paysage bancaire sénégalais

Le système bancaire sénégalais est prédominé par les banques classiques. Il est actuellement riche d'une trentaine de banques commerciales et d'établissements financiers présents partout dans la capitale.

Graphique 1: Classement des principaux prêteurs du Sénégal



Source : UMOA (2019)

Il apparaît sur le graphique ci-dessus que les cinq plus gros prêteurs au Sénégal sont : La CBAO, la SGBS, la BICIS, l'ECOBANK, et la BHS. La Banque Islamique vient en sixième position avec 287646 millions de FCFA de crédits octroyés en 2019.

Le secteur bancaire islamique était en pleine croissance au Sénégal. Les dépôts étaient évalués à 294439 millions FCFA. Les produits islamiques de consommation sont très utilisés par les ménages à revenus modestes.

Pour connaître en profondeur le système financier islamique du Sénégal, nous verrons dans cette section le cadre réglementaire et institutionnel de la BIS ; ensuite nous verrons les politiques prudentielles et la société d'assurance islamique SENTAKAFUL.

1.1 - Environnement de la banque islamique du Sénégal

Figure 4: Les zones d'implantation de la BIS



Source : BIS⁴(2020)

Pour plus d'accessibilité, des agences et des bureaux ont été implantés dans les régions. Le réseau bancaire islamique sénégalais est estimé par la commission bancaire de l'UEMOA à 28 agences et bureaux.

Historiquement, le système financier islamique fut autorisé à s'installer au Sénégal le 10 octobre 1979. Un protocole d'accord fut signé en octobre 1983 entre le prince Mohamed Faycal Al Saoud et le Président Abdou DIOUF. Ainsi la banque islamique fut créée officiellement le 22 février 1983, sous forme de société anonyme. Les principaux actionnaires étaient : La DMI⁵ et l'Etat du Sénégal. En 2009, la BID⁶ rachète les parts de DMI et devient actionnaire majoritaire. Ensuite le groupe bancaire d'Arabie Saoudite TAMWEL AFRICA est créé pour gérer le réseau bancaire islamique en Afrique.

Aujourd'hui, le groupe est doté d'un capital social estimé à 29 milliards 579 millions et est constitué de quatre filiales : La banque islamique du Sénégal, la banque islamique du Niger, la banque islamique de la Mauritanie, la banque islamique de la Guinée Conakry.

⁴<https://www.ta-holding.com/fr/intl/senegal>

⁵ Le groupe Dar al Maal al Islami créé en 1981 à Genève par différents fondateurs dont le prince Al Saoud

⁶ Banque Islamique de Développement créée en 1975

L'actionnariat est constitué de la sorte : BID (77%) et l'Etat du Sénégal (22.18%). Le reste est détenu par d'autres actionnaires particuliers⁷.

Les objectifs de la BIS sont les suivants :

- Mener des activités de collecte d'épargne et de distribution de crédits sur la base des principes édictés par l'Islam, répondant ainsi aux besoins et aspirations d'une grande partie de la population sénégalaise.
- Offrir aux entreprises et opérateurs économiques des services bancaires modernes et compétitifs en conformité avec les prescriptions islamiques.

1.1.1 - Cadre légal

Le qualificatif islamique porté par la BIS signifie que celle-ci exerce des activités bancaires conformes à la Sharia. Elle est habilitée à effectuer des opérations de banque dites de « finance islamique » conformément au droit des affaires musulman et à la réglementation bancaire de l'UEMOA.

L'adoption de la loi cadre portant réglementation bancaire de l'UEMOA, permettait au pays de la zone d'abriter des banques islamiques. Grâce à cette loi, la BIS pouvait effectuer en plus des transactions financières, des opérations commerciales et immobilières. Le cadre légal et réglementaire régissant l'activité bancaire classique a été régulièrement révisé pour tenir compte des spécificités de la BIS.

A l'occasion des derniers travaux en vue d'adapter le cadre réglementaire au système financier islamique et grâce aux nouveaux dispositifs de Bale entré en vigueur le 1ier janvier 2018 des lois ont été mises en place :

O Loi uniforme portant réglementation bancaire et ses instructions d'application prises par la BCEAO ;

O Instruction n°002-03-2018 du 21 mars 2018 de la BCEAO relative aux dispositions particulières applicables aux établissements de crédit exerçant une activité de finance islamique ;

⁷ Actionnaires privés et non nationaux

O Instruction n°004-05-2018 du 2 mai 2018 de la BCEAO relative aux caractéristiques techniques des opérations de finance islamique exercées par les établissements de crédit de l'UMOA ;

O Loi uniforme portant définition et répression de l'usure ; où les mentions « taux d'intérêt » ont été remplacée par « marge bénéficiaire » comme dans la Sharia.

O Loi uniforme portant réglementation des bureaux d'information sur le crédit dans les Etats membres de l'UMOA et ses instructions d'application prises par la BCEAO ;

O Dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit de l'UMOA et aux compagnies financières de l'Union ;

1.1.2 - **Cadre institutionnel**

Sur le plan structurel et organisationnel, le Sénégal a disposé d'un cadre institutionnel suffisant pour encadrer la finance islamique. Les autorités de contrôle et les acteurs privés du marché financier sénégalais ont mis au point des outils pouvant être adapté à la finance islamique. Les fonctions de réglementation concernent d'une part, les contrôles et les sanctions d'autre part, les différents organes et institutions de contrôle et les réglementations de l'activité bancaire à savoir :

O **Au niveau régional** : le Conseil des Ministres de l'Union, la Commission Bancaire de l'UMOA, la commission bancaire de la BCEAO, le CREPMF et la CIMA,

O **Au niveau national** : le Ministère chargé des Finances, la Banque Centrale, le HCCS et le CCS

Le haut conseil de conformité Sharia (HCCS) est un organe national qui travaille en étroite collaboration avec les institutions qui viennent d'être citées ci-dessus. Le conseil est chargé du contrôle réglementaire et prudentiel de la BIS en vertu de l'instruction n°004-05-2018 relative aux caractéristiques techniques des opérations de finance islamique exercées par les établissements de crédit de l'UMOA .

Le comité de conformité Sharia (CCS), est rattaché au HCCS et est chargé du contrôle conformité Sharia de la BIS. C'est un organe interne et indépendant des instances dirigeantes. Le comité est composé de juristes spécialistes en droit bancaire islamique.

Ces spécialistes sont sélectionnés par le conseil d'administration de la BIS et par approbation de l'assemblée générale des actionnaires sur des critères de compétence, d'expérience et de notoriété. Ils se doivent de contrôler et de superviser les activités de la BIS pour s'assurer de la conformité aux principes de la Sharia, en amont et en aval. Ils peuvent être internalisés ou externalisés.

1.2 - Les politiques prudentielles et l'assurance islamique

Rappelons que la Charia reconnaît le risque et encourage à le limiter. Cette figure nous informe sur les différents risques auxquels la BIS est souvent confrontée.

Figure 5: Les risques du système financier islamique



Source: Islamic Finance Advisory and Insurance Service (IFAAS, 2012)

Dans l'application bancaire de la Morabaha avec ordre d'achat, les transferts de propriété sont exécutés l'un après l'autre dans un court délai. En effet, la BIS achète un actif donné pour le compte du particulier. Le prix de l'actif est fixé à l'avance entre les deux parties. Le bien acheté est inscrit au bilan de la BIS, puis revendu au particulier qui remboursera en plusieurs échéances. En respectant la séquence des flux contractuels et financiers, la BIS peut être confrontée au risque opérationnel, au risque de marché et au risque de crédit.

1.2.1 - Les politiques prudentielles et l'assurance islamique

Le dispositif prudentiel de Bâle II, intervient comme un garde-fou. En 2013, BITAR avait fait une étude sur l'impact des accords de Bâle, sur la stabilité et l'efficacité des banques islamiques par rapport des banques classiques. Le dispositif de Bâle II dont voici les piliers a été mis en place dans la zone UEMOA le 1er janvier 2018.

- exigence de fonds propres (ratio de McDonough)
- procédure de surveillance de la gestion des fonds propres
- transparence dans la communication des établissements financiers

Pour se protéger du risque de crédit liée au défaut de paiement, la BIS peut soit exiger un dépôt de garantie, soit faire signer à son client une promesse unilatérale d'achat. Ainsi comme mesure préventive à ce risque encore appelé risque de contrepartie, le dispositif de Bâle II prévoit le calcul d'un « Coussin contra-cyclique » comme suit :

$$CC_{bis} = \theta \times \left[\begin{array}{l} \text{actifs à risques pondérés pour les risques liés au } \textit{mourabaha} \\ - \text{actifs pondérés par les risques liés au } \textit{mourabaha} \text{ financés} \\ \text{par les comptes d'investissement affectés} \\ - (1 - \alpha) \text{actifs pondérés par les risques liés au } \textit{mourabaha} \\ \text{financés par les comptes d'investissement standards} \\ - \alpha \times \text{actifs pondérés par les risques liés au } \textit{mourabaha} \\ \text{financés par PER et IRR pour les comptes d'investisse-} \\ \text{ment standards} \end{array} \right]$$

Avec $\theta \in [0 ; 0,025]$

Le risque moral peut intervenir :

- Avant le défaut de remboursement (sélection adverse) (ex ante) ou bien
- Après le défaut de remboursement (ex post) (aléa moral)

1.2.2 - **La société SENTAKAFUL**

En finance classique le risque est entièrement transféré à l'assureur tandis qu'en finance islamique le risque est mutualisé par les contributeurs au fond TAKAFUL.

Le code CIMA reconnaît l'assurance islamique (TAKAFUL) et l'apparente à l'assurance mutuelle classique. L'assurance islamique s'est beaucoup développée ces dernières années au Sénégal avec l'installation progressive de la finance islamique.

La BCEAO a émis des normes pour réglementer l'assurance vie qui fait partie des garanties du contrat Morabaha. C'est ainsi que la société SENASSURANCE a lancé SENTAKAFUL conformément aux normes de la CIMA. Cette nouvelle société d'assurance créée en février 2019 est dédiée uniquement à l'assurance islamique.

Section 2 : Contexte Socio-économique

La population sénégalaise est estimée à environ 16,21 millions d'habitants avec seulement une faible proportion en activité (ANDS, 2019). Ce segment est confronté à la vulnérabilité des emplois dans ce pays qui aspire à l'émergence. Le bas niveau des salaires, pousse certains d'entre eux à solliciter auprès des banques des crédits afin de couvrir certains besoins.

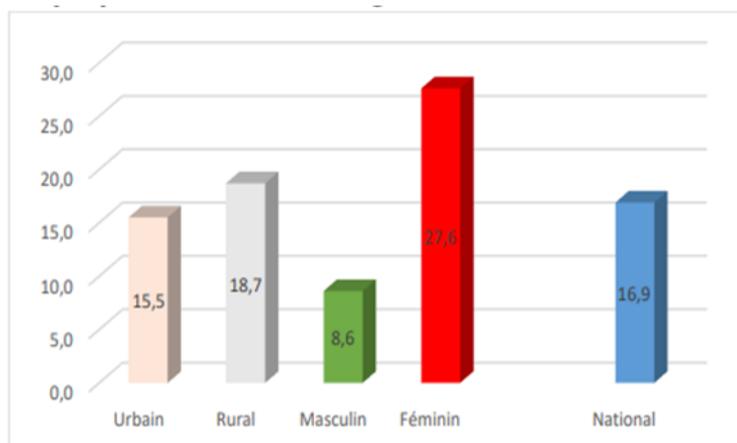
Nous étudierons en premier le chômage et la précarité de l'emploi au Sénégal avant d'évaluer le poids des plus gros prêteurs de crédit au Sénégal. Ensuite nous analyserons les raisons de l'utilisation du crédit au Sénégal.

2.1 - Le chômage et la précarité de l'emploi au Sénégal

Pour l'ENES, le chômage représente l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus, recherchant un emploi ou qui en sont privé. Sa mesure est complexe car il est difficile de cerner la différence entre chômage et inactivité. Ce phénomène est lié à la précarité qui est une notion multidimensionnelle. Elle reflète l'incertitude, la pauvreté, l'instabilité et l'insécurité.

2.1.1 - Le chômage au Sénégal

Graphique 2 : Taux de chômage en fonction du sexe et du lieu de résidence

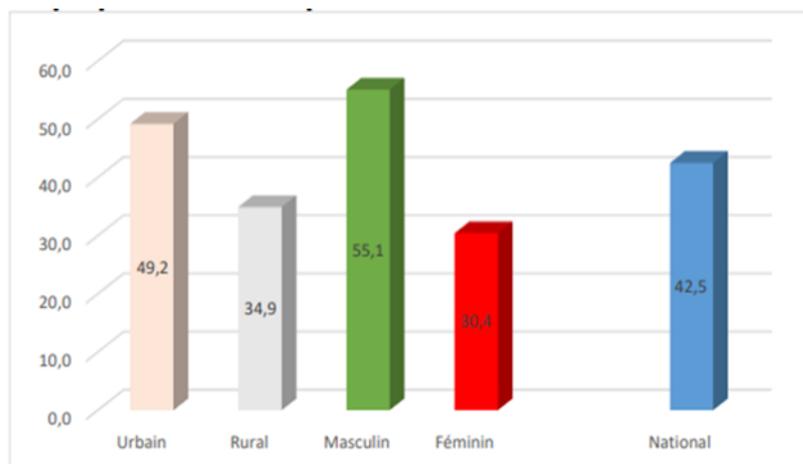


Source : ANSD (2019)

Ce phénomène frappe d'avantage plus de femme que d'homme (27% contre 8%). Il est plus marquée en milieu rural ou 18% de la population active est au chômage contre 15% en milieu urbain.

2.1.2 - La précarité de l'emploi au Sénégal

Graphique 3 : Taux d'emploi en fonction du sexe et du lieu de résidence



Source : ANSD (2019)

Les chômeurs censés contribués à la production de richesse se retrouvent le plus souvent à la charge d'un travailleur. Hors le taux d'emploi au niveau national n'atteint même pas 50% (42%). Il y a plus d'individu en activité en zone urbaine qu'en milieu rural (49% contre 34%). Généralement il s'agit d'employés saisonniers, des conducteurs de motos-taxi, de vendeurs ambulants. La proportion de femmes en activité est faible comparé à celle des hommes. Il s'agit le plus souvent d'aide-ménagère, de vendeuses de légumes, de fruits et de poisson,...etc.

2.2 - Analyse Socio-économique du crédit à la consommation au Sénégal

Il y a longtemps, le crédit n'était donné qu'à des personnes de confiance (parents proches,...). Aujourd'hui les banques prêtent à des personnes qui leur sont parfaitement inconnu. Fontaine (1992) défini le crédit à la consommation comme étant une déconnexion entre un achat et son paiement. En effet les ménages financent leurs dépenses sans pour autant disposer de la somme nécessaire au moment de l'acquisition. Les raisons qui expliquent son utilisation sont économiques et sociales.

2.2.1 - **Les motifs économiques de l'utilisation du crédit à la consommation**

Dans un contexte où un individu en activité a en charge plus de trois individus en chômage l'usage du crédit consommation permet la soudure c'est-à-dire d'arrondir les fins de mois des ménages de classe moyenne. En effet, le cumul du taux de chômage et de l'emploi précaire avoisine 60%. Le crédit de soudure est dû à l'évolution du contexte économique du Sénégal (chômage, précarité) et des modes de distribution (impersonnels, en libre-service).

Dans les années 60 l'activité bancaire était destinée aux clients fortunés. Une société du nom de la Dakaroise se chargeait de prêter des biens de consommation (bicyclettes, fourneaux,...) aux populations qui n'avaient pas accès aux banques.

Par la suite, la libéralisation du secteur bancaire a entraîné la pratique de crédit à la consommation. L'Etat a aidé à transformer les pratiques informelles en séparant le prix des biens achetés de celui du crédit en exprimant un taux d'intérêt. Ensuite le crédit à la consommation n'était plus un crédit d'investissement pour les ménages il est devenu un crédit de soudure permettant de tenir jusqu'à la prochaine entrée d'argent.

2.2.2 - **Les motifs sociaux de l'utilisation du crédit à la consommation**

La consommation de crédit n'est pas seulement liée à des raisons économiques. Elle peut aussi être expliquée par la logique sociale. Veblen (1899) montre que les membres des familles d'entrepreneurs capitalistes sont peu libres dans leur arbitrage : la consommation ostentatoire, l'apparat et la mode sont pour eux autant d'obligations. Le gaspillage honore la classe de loisir et la consommation luxueuse des riches contribue à leur domination sur l'ensemble du corps social. Pour Max Weber (1920), si les gens « industriels » dépensent relativement peu par rapport à leur aisance économique c'est que les comportements de consommation s'expliquent par l'éthique de la besogne et de la « vocation » qui guide le comportement.

Selon Bourdieu (1979), l'adhésion des membres de la classe moyenne pour la dernière mode s'explique par leur bonne volonté culturelle de suivre les modèles culturels de la classe supérieure. Le crédit est utilisé dans la bataille symbolique pour l'être et le paraître que se livrent les membres des différents groupes.

Le jeu avec le temps est une composante à part entière des stratégies de distinction. Le crédit à la consommation est utilisé par les membres de la petite bourgeoisie en ascension sociale qualifié de personnes « pressées » pour accéder aux biens signant l'appartenance à un groupe social convoité. La généralisation de l'accès à certains biens tels que les automobiles et la popularisation du crédit consommation pour les finances, ont construit leur possession en norme sociale. Le crédit permet à ces personnes qualifiées de « pressées » d'être à l'heure avant l'heure. Dès lors l'explication de personne pressée ne tient plus.

C'est aussi un moyen d'atteindre les normes de consommation, un signe statutaire qui ne vise plus à bénéficier par avance des signes d'apparat des niveaux sociaux supérieurs. Le crédit consommation est donc un moyen de se maintenir dans le groupe social quand les standards de consommation se sont élevés.

Aujourd'hui nous retiendrons que le crédit n'est que pour l'équipement et l'investissement permettant la réduction de temps de travail domestique (lave-linge, cuisinière,...). Mais aussi la substitution à l'équipement collectif payant à l'exemple des postes de télévisions qui ont remplacé les sorties théâtres.

Conclusion du Chapitre 2 de la première partie

Dans ce chapitre il a été question en premier de contextualiser notre champ d'étude en mettant l'accent sur le paysage bancaire sénégalais. Nous avons étudié particulièrement l'environnement légal, le cadre institutionnel, les politiques prudentielles de la banque islamique du Sénégal. Nous avons aussi parlé de la société d'assurance SENTAKAFUL qui offre des assurances islamiques qui font parties des garanties des prêts Morabaha.

Ensuite dans la seconde partie de ce chapitre nous avons parlé du chômage et de la précarité des salaires pour mettre en exergue le contexte social et économique des consommateurs de crédit. Plusieurs auteurs ont conclu que l'utilisation des prêts à la consommation est due d'une part à des raisons économiques comme pour arrondir les fins de mois difficiles ; et d'autre part à des raisons sociales comme pour avoir certains biens de consommation qui signent l'appartenance à la classe bourgeoise.

Conclusion de la première partie

Cette partie de notre recherche a été dédiée au cadre théorique. Nous y avons analysé des concepts (islamiques, classiques) et des théories financières classiques de la gestion des asymétries de l'information par la garantie (voire chapitre 1). Ensuite la délimitation de notre contexte d'étude fut un élément déterminant pour la réussite de notre recherche scientifique. En effet nous avons contextualisé en étudiant le système financier islamique. Nous avons aussi analysé le contexte socioéconomique du crédit à la consommation au Sénégal par des informations statistiques et les motifs de l'endettement au Sénégal (Chapitre 2). Force est de constater que le Sénégal souffre de chômage et précarité.

Nous tenterons d'apporter dans la partie empirique, des éléments de réponse à notre question centrale après vérification des hypothèses de recherche. Nous étalerons notre méthodologie de recherche et l'analyse des données de notre enquête.

PARTIE 2 : CADRE EMPIRIQUE

Chapitre 1 :

Méthodologie de la recherche

Section 1 : **Hypothèses et schéma d'analyse**

Au sein de la communauté scientifique, deux grands paradigmes dominent les travaux de recherche en sciences de gestion, dans la construction des connaissances. Il s'agit du positivisme et constructivisme. Pour notre travail l'opposition entre les deux paradigmes ne se justifie pas nécessairement. Nous allons juste étaler l'apport de chaque vision dans notre travail avant de parler de notre positionnement épistémologique.

Après avoir formulé nos hypothèses de recherche, nous définirons en cohérence la stratégie de recherche, ainsi que les méthodes et les techniques mobilisées. .

1.1 - Hypothèses de recherche et position épistémologique

Dans la revue de la littérature, nous avons identifié comme déterminants des garanties, les variables suivantes : le profil de l'emprunteur, la valeur du crédit, la durée du crédit, le taux d'intérêt, et les services bancaires relationnels. L'objectif général de notre étude est de revoir l'application des théories financières classiques dans le contexte des banques sénégalaises en analysant les facteurs qui influencent la probabilité qu'une ligne de crédit soit garantie. Spécifiquement il s'agira d'étudier le signe des coefficients des variables explicatives pour chaque type de banque et leur significativité au seuil de 5% ; et de vérifier l'application des théories financières classiques pour chaque type de banque en dégagant des similarités d'une part et des divergences d'autre part.

1.1.1 - Hypothèses de recherche

Nous avons répertorié des variables dans la littérature classique qui pourraient expliquer la demande de garantie. C'est ainsi que nous avons formulés des hypothèses qui pourront nous permettre de vérifier l'application des théories dans le contexte des banques sénégalaises :

H1 : Pour chaque type de banque : le taux d'intérêt, les services bancaires relationnels, le profil de l'emprunteur, la durée de la relation bancaire et le montant de la ligne de crédit, influent significativement sur la probabilité de la garantie d'une ligne de crédit.

H2 : Il existe des similarités d'une part et des différences d'autre part entre la BC et la BIS au niveau des variables qui influent sur la probabilité de garanti d'une ligne de crédit.

1.1.2 - **Positionnement épistémologique**

Très souvent chez les scientifiques le positivisme et le constructivisme sont associés respectivement à l'approche quantitative et à l'approche qualitative. Les adeptes du positivisme, prétendent que la seule méthode productrice de connaissance est celle basée sur le test des hypothèses à partir de données quantitatives. Ceux qui soutiennent le constructivisme défendent des méthodes spécifiques qui ne sont pas héritées par des sciences de la nature (THIETART (1999)).

Toutefois la nature des données ne dicte pas forcément l'approche. Selon LEMOIGNE (1990), le positionnement épistémologique à adopter résulte du sujet de recherche et de la problématique. Ainsi selon la plupart des chercheurs, les recherches qualitatives et quantitatives ne se caractérisent pas par les données, mais bien par leur méthode d'analyse (STRAUSS et CORBIN (1990)).

Notre positionnement épistémologique a été choisi en fonction de l'objet de notre recherche. Ce dernier consiste à revoir l'application des théories financières classiques dans le contexte islamique.

Nous analyserons par la régression logistique binomiale, les facteurs qui influencent la probabilité qu'une ligne de crédit soit garantie. Ainsi l'intérêt de notre recherche sera de remédier aux insuffisances et aux incohérences des théories.

Notre démarche étant exclusivement quantitative, nous avons opté pour le paradigme *positiviste à travers l'adoption d'une démarche hypothético-déductive* (HATCHUEL et Al. (2002)). D'après DEPELTEAU (2007), le but de cette démarche est de rapprocher la vérité en falsifiant des conjectures théoriques grâce à des tests empiriques.

1.2 - **Méthodes de recherche et collecte de données**

MILES et HUBERMAN (2003) définissent les données qualitatives comme étant des données qui se présentent sous forme de mots plutôt que des chiffres. Selon YIN (1984), les

données numériques apportent des preuves de nature quantitative tandis que les données non numériques fournissent des preuves de nature qualitative.

Les données qualitatives se rapportent à des variables mesurées sur des échelles nominales ou ordinales (c'est-à-dire non métriques). L'approche qualitative dans notre recherche est une démarche à caractère exploratoire qui a pour objet d'identifier et d'expliquer certains aspects des contrats de crédit à la consommation tels que les caractéristiques de l'emprunteur, les types de garanties classiques et islamiques, les caractéristiques des contrats de crédit à la consommation classique et islamique. Par cette démarche, nous avons recueilli des données par recherche documentaire et entretiens exploratoires et les avons utilisées dans l'élaboration de notre questionnaire.

1.2.1 - **Approche qualitative**

La méthodologie documentaire est une stratégie de recherche, constituée d'étapes qui permettent de chercher, d'identifier et de trouver des documents relatifs à un sujet de mémoire. C'est une méthodologie qui se doit d'être efficace dans la mesure où il y a une surabondance d'information et une diversité des supports.

Il est important de faire un bon choix en consultant les bons documents pour extraire des informations déjà collectées. Dans le cadre de notre étude, il s'agit d'articles islamiques, des rapports de la BCEAO, et d'ouvrages en ligne.

- **La recherche bibliographique** est un outil pour mesurer la pertinence de notre démarche par rapport aux travaux de recherches antérieurs. Un travail scientifique rigoureux nécessite une bibliographie minimale sur le thème de recherche. Il consiste à synthétiser l'information pertinente sur le thème.

- **La recherche documentaire** nous a permis d'avoir des éléments pour rédiger notre questionnaire (des éléments d'appréciation nécessaire à la rédaction ainsi que des éclaircissements sur certaines interrogations). Les documents que nous avons utilisés sont des lois, des règlements, des arrêtés, des rapports, des instructions, des circulaires et décisions. Grâce à une fiche de lecture, nous les avons utilisés pour la phase exploratoire de notre recherche. Quant à la collecte d'informations sûres, deux types de problèmes se posent : le choix des sources et le tri d'informations afin de retenir les plus utiles.

Les entretiens exploratoires s'agissaient d'entretiens semi-directifs dont les réponses étaient libres. D'après QUIVY et VAN CAMPENHOUDT (1995), un entretien semi directif n'est pas entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises. Généralement, le chercheur dispose de questions guides, relativement ouvertes, à propos desquelles il est impératif qu'il reçoive une information de la part de l'interviewé. Autant que possible il laissera venir l'interviewé afin que celui-ci puisse parler ouvertement. Le chercheur s'efforcera simplement de recentrer l'entretien sur les objectifs chaque fois que l'interviewé s'en écartera. Nous avons privilégié des entretiens en face à face avec les chefs d'agence respectif de la banque islamique de Ziguinchor et d'ECOBANK Ziguinchor. Ainsi nous avons pu avoir une idée sur : les produits de consommation classiques et islamiques, les déterminants des garanties de ces produits, les caractéristiques des emprunteurs et des contrats de crédit consommation.

1.2.2 - **Approche quantitative**

Pour parvenir à nos objectifs de recherche, nous avons utilisé des données quantitatives de deux natures. Nous avons eu à utiliser des données secondaires provenant de la base de données de la commission bancaire de l'UMOA de 2019 et des données provenant d'une enquête que nous avons menée dans trois villes du Sénégal (Saint-Louis, Dakar et Ziguinchor).

Les données de la commission bancaire de l'UMOA nous ont permis de faire le classement des plus gros prêteurs du Sénégal en fonction du volume des crédits qu'ils octroient annuellement. (Voir la page 22)

L'enquête, s'est faite par l'outil de collecte de données le plus utilisé en sciences sociales : le questionnaire. Il a été mis en œuvre grâce au logiciel SPHINX. Il se présente sous forme d'une série de questions posées dans un ordre précis.

Selon THIETART (2003), le questionnaire est plus qu'une simple liste de questions, il se présente comme l'un des moyens les plus efficaces de collecte de données primaires dans les recherches quantitatives. Le questionnaire doit suivre des règles rigoureuses pour ce qui est de l'élaboration du contenu des questions et l'agencement de ces dernières. Car s'il était une simple liste de questions sur un sujet donné, il serait à la portée du premier venu.

- **Les thèmes de notre questionnaire** sont au nombre de trois. Le premier concerne les identifiants du répondant (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle). Le deuxième est destiné à recueillir des informations sur les produits de consommation courants (banque de domiciliation, type de crédit, objet du crédit, montant, taux, type de taux, durée et garantie). Le troisième concerne la relation banque-client (nombre d'année de relation bancaire, nombre de crédit contracté, la satisfaction des services bancaires et avis du répondant sur les services et les garanties).

- **Les types de questions** posées dans les grandes parties peuvent être fermées ou ouvertes. Pour les questions ouvertes, le répondant peut s'épancher sur sa réponse tandis que pour les questions fermées il ne le peut pas. Quant à ces dernières, elles existent sous deux formes :
 - elles sont de type oui/non
 - elles sont en choix multiples (QCM)

- **Lors de la phase prétest**, nous avons administré des questionnaires en support papier à 30 individus. Il en est ressorti que nous devons reformuler certaines questions pour plus de clarté. Nous avons aussi éliminé certaines parties pour nous focaliser que sur l'essentiel de notre sujet. Au départ il y avait six parties et finalement nous avons retenu que quatre parties.

Le tableau suivant résume le processus de notre collecte de données quantitatives :

Tableau 2 : Plan de collecte des données

PERIODE DE COLLECTE DE DONNEES	METHODES DE COLLECTE DE DONNEES
Début janvier à mi-janvier 2020	Entretiens exploratoires
Fin Janvier à fin février 2020	Phase pré-test du questionnaire
Début Mars à fin juillet 2020	Enquête officielle

Source : Données enquête 2020

Section 2 : Modélisation

Notre étude tente d'expliquer les facteurs qui pourraient influencer la probabilité de garantie d'un crédit à la consommation classique et islamique. D'après la première hypothèse, les variables identifiées dans la littérature ont une influence positive significative sur la probabilité de la garantie de chaque type de banque. Nous allons définir le modèle économétrique qui va nous permettre de vérifier cette hypothèse.

2.1 - Les types de variable et le choix du modèle

Dans cette partie, nous nous intéresserons aux types de variables adoptés ainsi que la présentation du modèle de notre étude.

2.1.1 - La typologie des variables d'étude

Après notre revue de la littérature nous avons identifié des variables qui pourraient être pertinentes dans notre étude. Nombreuses sont les variables qui peuvent expliquer les garanties dans les contrats de crédit. Nous avons choisi de tester sur les garanties des banques sénégalaises les variables suivantes : le taux d'intérêt (T), les services bancaires relationnels (S), le profil de l'emprunteur (P), la durée de la relation bancaire (D) et la valeur de la ligne de crédit (V).

Tableau 3 : Les relations entre les théories et les variables explicatives

THEORIES VARIABLES	Sélection adverse	Signal	Aléa moral	Coûts d'agence	Coûts de transaction
G	G baisse le Profil de risque d'un emprunteur	G informe indirectement la banque en signalant	G est une mesure disciplinaire en cas de risque de contrepartie	G est une mesure de sécurité	G est incluse dans les cout de transaction
S	-	-	-	-	S / G /
D	-	-	-	D / G \	-
V	-	-	V / G /	-	-
P	-	Prisqué / G / Pnonrisqué \ G \	-	-	-
T	T / G \	-	-	-	-

Source : Enquête sur les déterminants des garanties (2020)

Le tableau ci-dessus recense l'ensemble des variables explicatives et les liens qu'elles ont avec les théories. La typologie de ces variables déterminera le choix de notre modèle empirique. C'est la raison pour laquelle, nous allons bien définir la variable dépendante et les variables indépendantes.

La variable expliquée « G », représente la garantie. C'est une variable dichotomique qui prend la valeur 1 si le répondant a fourni une ou plusieurs garanties (domiciliation, cession de salaire, assurance et BAO pour la BIS) et 0 sinon. Sa présence est expliquée par les théories des asymétries d'information et les théories des coûts d'agence et de transaction. En situation d'asymétrie d'information entre les banques et les emprunteurs, la garantie intervient comme une mesure disciplinaire, un outil de sélection ou de signalisation. Pour les théories des relations banque-client, la garantie est un moyen pour que les consommateurs n'aient pas de comportement opportuniste.

Les variables explicatives sont le profil de l'emprunteur (**P**), taux d'intérêt (**T**), les services bancaires relationnels (**S**), la durée de la relation bancaire (**D**) et la valeur de la ligne de crédit (**V**).

Le profil de l'emprunteur (P) est une variable polytomique, représentée par six catégories. Le profil de risque d'un emprunteur dépend fortement de son statut juridique car il témoigne de sa capacité à épargner. GARBAR (1998) laisse entendre que le statut apparaît comme le corollaire de toute activité professionnelle, et donc bien souvent, de toute activité juridiquement reconnue comme étant du travail. Le statut juridique de l'emprunteur est important dans la composition des portefeuilles bancaires. De meilleurs statuts professionnels sont associés aux prêts à faible information asymétrique. De même, lorsque les banquiers ont une perception positive du statut de leur client, les garanties qu'elles demanderont seront souples. BOOT (2000), dans son document de synthèse sur les relations bancaires, soutient que les banques recueillent deux types d'informations à travers le profilage de l'emprunteur :

- Les informations «dures» (par exemple, le revenus, le contrat de travail, le relevé des mouvements bancaire, etc.)
- Les informations «immatérielles» (par exemple, une évaluation de la réputation et le degré confiance est beaucoup plus difficile à utiliser) (DEGRYSE et Al. (2008)).

La garantie et la Relation Banque-client : les services bancaires relationnels (**S**) et la durée de la relation bancaire (**D**) sont des variables ordinales qui nous permettent de mesurer respectivement le nombre crédits que la banque a offert à son client et le nombre d'années d'ancienneté du client. BOOT et THAKOR (1994) présentent un modèle où les exigences en matière de garantie sont liées à la durée de la relation bancaire. Il faut donc s'attendre à une relation négative entre l'utilisation de garanties et la durée de la relation banque-client. Une autre conséquence possible de la banque relationnelle survient quand elle finit par devenir en position de monopole ou «hold-up». Cela se produit car l'avantage de l'information des banques internes (qui sont dans le pays) par rapport aux banques externes (qui sont hors du pays) peut impliquer que les particuliers doivent faire face à des frais de transfert d'informations lorsqu'ils sont disposés à emprunter auprès de banques externes ou d'autres bailleurs de fond (DEGRYSE et Al. (2008)). Les résultats de DEGRYSE et VAN CAYSEELE [2000], sur données belges, sont plus ambigus ; ces auteurs trouvent, en effet, que les garanties requises par la banque diminuent avec la durée de la relation mais augmentent avec l'épaisseur de cette relation (mesurée par le nombre crédit que le client demande à la banque).

- **Le taux d'intérêt (T)** est une variable d'échelle en pourcentage. Le taux peut inclure le montant de la garantie. Dans ce cas, la banque tire un profit plus élevé ou un taux d'intérêt plus élevé des emprunteurs capturés et immobilisés (opaques) que des emprunteurs qui ont facilement accès à d'autres alternatives de financement (UDELL 1991).
- **Le montant de la ligne de crédit (V)** est une variable ordinale. La relation entre la garantie et le montant de la ligne de crédit doit être positive (JIMENEZ et al. 2006). Plus le montant est élevé, plus le risque de crédit sera important ; donc les banques demanderont plus de garanties pour se protéger du risque.

2.1.2 - **Le modèle empirique**

Les modèles dépendent des types de variables que nous avons. C'est ainsi que nous avons choisi le modèle logistique binaire du fait que la variable explicative est dichotomique. La fonction logistique à un prédicteur est donnée par l'expression suivante :

$$P(Y) = \frac{e^{(a_0 + a_1x_1 + \dots + a_nx_n)}}{1 + e^{(a_0 + a_1x_1 + \dots + a_nx_n)}}$$

Où P(Y) est la probabilité que 'Y' arrive

Les coefficients $a_0, a_1 \dots a_n$ représentent respectivement la combinaison linéaire de la constante et des prédicteurs. Le modèle nous permet, grâce à l'optimisation des coefficients de régression, de prédire la probabilité qu'un événement arrive lorsqu'elle prend la valeur '1' ou non, lorsqu'elle prend la valeur '0'.

Après une transformation logarithmique, le modèle linéaire est ainsi établi :

$$\ln\left(\frac{P}{1-P}\right) = a_0 + a_1x_1 + \dots + a_nx_n$$

Ces estimations sont faites à l'aide des algorithmes de maximisation d'une fonction log-vraisemblance. Les coefficients estimés par cette fonction ne seront pas interprétable directement comme par la méthode des moindres carrés ordinaires. Par contre leur signes seront interprétables et indiqueront si les coefficients agissent positivement ou négativement sur la variable expliquée.

2.2 - Estimation des équations et conditions de validité du modèle

Après le choix de notre modèle économétrique, nous nous en allons estimer les équations de recherches. Nous verrons aussi les conditions de validité du modèle.

2.2.1 - Estimation des équations

Nous aurons deux estimations car les données de notre échantillon sont composées d'individus ayant obtenus un crédit à consommation à la BIS et des individus ayant obtenus un crédit à la consommation au niveau des BC. Ainsi nous allons voir si les cinq variables citées plus haut (S, T, V, P et D) ont une influence sur la probabilité de la garantie d'un crédit classique et islamique. Les estimations sont ainsi faites :

$$\text{Equation BIS(1)} : \ln\left(\frac{G}{1-G}\right) = a_0 + a_1T + a_2S + a_3P + a_4D + a_5V$$

$$\text{Equation BC(2)} : \ln\left(\frac{G}{1-G}\right) = a_0 + a_1T + a_2S + a_3P + a_4D + a_5V$$

Avec :

G = variable expliquée, elle désigne la garantie d'une ligne de crédit.

a = le coefficient des variables explicatives que sont :

- ⊕ Le taux d'intérêt d'une ligne de crédit (T).
- ⊕ Les services bancaires relationnel (S).
- ⊕ Le profil de l'emprunteur (P).
- ⊕ La durée de la relation bancaire (D).
- ⊕ La valeur brute de la ligne de crédit (V)

2.2.2 - Conditions de validité du modèle

Pour que les estimations puissent être valides dans le logiciel SPSS que nous allons utiliser, les conditions suivantes sont impératives :

- **La variable dépendante (prédite)** doit être catégorielle dichotomique. Elle doit être une vraie variable dichotomique et non une variable continue recodée en deux groupes, ce qui serait associé à une importante perte d'information. **Les variables indépendantes (prédicteurs)** doivent être continues ou catégorielles dichotomiques.
- Inclure les variables pertinentes et éliminer celles qui ne le sont pas.
- Indépendance des observations (VD) et des résiduels : un individu ne peut pas faire partie des deux groupes de la VD.
- Relation entre les VI et la transformation logistique de la VD doit être linéaire.
- Pas de multicolinéarité parfaite ou élevée : il ne doit pas y avoir de relation linéaire parfaite, ni très élevée entre deux ou plusieurs prédicteurs(VI).
- Taille de l'échantillon : l'échantillon doit être suffisant pour que l'on puisse procéder à l'analyse. On suggère minimalement 10 observations par variable indépendante (HOSMER et LEMESHOW (1989), voir également Cohen (1992).
- Échantillon adéquat pour les prédicteurs catégoriels : lorsqu'une VI catégorielle est croisée avec la VD, aucune cellule ne doit avoir moins d'une observation et un maximum de 20 % des cellules peuvent comprendre 5 observations ou moins.

Conclusion du Chapitre 1 de la deuxième partie

Ce chapitre a été consacré à la formulation de nos hypothèses de recherche, au choix du schéma d'analyse des données et de la définition du modèle économétrique qui nous permettra de confirmer ou infirmer nos hypothèses. Pour atteindre nos objectifs de recherche, nous avons choisi le paradigme positiviste à travers l'adoption d'une démarche hypothético-déductive. Les variables repérés dans la littérature empirique nous ont permis de faire les estimations de la régression logistique binaire.

Chapitre 2 :

Présentation des données, traitement et analyse comparative

Section 1 : Présentation des données

Dans cette section, nous présenterons la taille de l'échantillon, les caractéristiques d'un emprunteur et d'une ligne de crédit.

1.1 - Jeux de données et résumé des variables d'étude

D'après COMBESSIE (2007) la fonction principale d'un questionnaire est de donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier statistiquement jusqu'à quel point sont généralisables les informations et les hypothèses préalablement constituées. Les Résultats obtenus ne peuvent être exploités que si la taille de l'échantillon est grande. En effet, cet outil étant exclusivement collectif, nécessite l'interrogation d'un grand nombre d'individus. Les réponses des personnes ciblées permettent de confirmer ou infirmer les hypothèses de départ. Notre échantillon est constitué d'informations sur des lignes de crédit contractées par 135 répondants en provenance des villes de Dakar, Saint-Louis et Ziguinchor. Il s'agit de 57 emprunteurs de la BIS et 78 emprunteurs des BC tels que : La BICIS, la Banque Atlantique, ECOBANK, la BIMAO, la CBAO et la SGBS.

Le tableau ci-dessus regroupe les variables que nous allons utiliser dans les statistiques descriptives et l'analyse économétrique.

Tableau 4 : Les variables d'étude

Variables	Libellé de la variable	Valeur dans SPSS
Variable expliquée		
G	La présence de garanties dans une ligne de crédit	1 = Garantie ; 0 = pas de Garanties
Variables de l'étude		
T	Le taux d'intérêt d'une ligne crédit	$i/100$
S	Les services bancaires relationnel	Nombre de ligne de crédit demandé
P	Le profil de l'emprunteur	1 = C1 ; 2 = C2 ; 3 = C3 ; 4 = C4 ; 5 = C5 ; 6 = C6
D	La durée de la relation bancaire	Nombre d'année de relation bancaire
V	La valeur de la ligne de crédit	Valeur brut de la ligne de crédit
-	La durée du crédit	Nombre de mois de remboursement
-	Les garanties	Nombre de garanties dans le crédit
-	Le type de crédit	1 = Déc ; 2 = PPO ; 3 = PPA ; 4 = LOA
-	L'objet de la ligne crédit	1 = O1 ; 2 = O2 ; 3 = O3 ; 4 = O4 ; 5 = O5 ; 6 = O6

Activer Windows

Source : Données enquête sur les déterminants des garanties (2020)

Les six catégories de la variable P sont : C1⁸, C2⁹, C3¹⁰, C4¹¹, C5¹², et C6¹³.

Les types de crédit de la base sont : le découvert (code 1), le prêt ordinaire (code 2), le prêt affecté (code 3) et la location avec option d'achat (code 4).

Les six objets qui ont fait qu'un crédit a été contracté dans l'enquête sont : O1¹⁴, O2¹⁵, O3¹⁶, O4¹⁷, O5¹⁸, et O6¹⁹.

1.2 - Les caractéristiques de l'emprunteur

Tableau 5 : Statistiques descriptives d'un emprunteur par type de banque

Les caractéristiques de l'emprunteur						
Banque du répondant		N	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Banque Islamique	Statut juridique du répondant	57	1	6	3,79	1,578
	Nombre d'années de relation bancaire	57	1	9	5,02	2,311
	Genre du répondant	57	1	2	1,47	,504
	Ville du répondant	57	1	3	1,53	,601
	Age du répondant	57	0	82	38,44	12,658
	N valide (listwise)	57				
Banques Classiques	Statut juridique du répondant	78	1	6	3,59	1,323
	Nombre d'années de relation bancaire	78	1	31	8,87	5,176
	Genre du répondant	78	1	2	1,36	,483
	Ville du répondant	78	1	3	2,37	,839
	Age du répondant	78	0	70	42,55	11,313
	N valide (listwise)	78				

Source : Enquête sur les déterminants des garanties (2020)

⁸ Les agriculteurs et éleveurs

⁹ Les artisans, les commerçants et entrepreneurs

¹⁰ Les cadres, les professeurs d'universités et les médecins)

¹¹ Les professions intermédiaires tel que les instituteurs, le techniciens et professionnels de la santé

¹² Les employés à savoir : les agents d'Etat, les secrétaires, les employés des administrations publiques et privées

¹³ Les ouvriers qualifiés et non qualifiés

¹⁴ Pour évènement

¹⁵ Pour arrondir les fins de mois

¹⁶ Pour équipement (télévision, meuble, réfrigérateur, cuisinière,...)

¹⁷ Voiture, moto

¹⁸ Immobilier (rénovation de bâtiment)

¹⁹ Commerce (élargissement de capital)

Lorsque nous considérons les deux types de banque, les moyennes de la variable statut juridique sont sensiblement identiques. Ce qui signifie qu'en moyenne les catégories 3 et 4 sont les principaux emprunteurs des BC et de la BIS. Il s'agit des cadres, des professeurs d'université, des médecins et des individus qui exercent les professions intermédiaires comme les instituteurs, les techniciens et les professionnels de la santé.

A la BIS, les emprunteurs ont en moyenne 5 années de relation bancaire tandis que dans les BC ils ont en moyenne 9 années de relation bancaire.

1.3 - Les caractéristiques d'une ligne de crédit

Tableau 6 : Statistique descriptive d'une ligne de crédit par type de banque

Les caractéristiques d'une ligne de crédit						
Banque du répondant		N	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Banque Islamique	Valeur du crédit	57	25000	10000000	2609736,84	2984181,124
	Nombre de garantie	57	1	4	2,77	,907
	Taux d'intérêt	57	,00	,08	,0375	,03870
	Durée du crédit	57	1	84	21,70	21,037
	Types de crédit	57	1	3	2,33	,740
	Objet du crédit	57	1	6	3,39	1,656
	N valide (listwise)	57				
Banques Classiques	Valeur du crédit	78	15000	15000000	4254358,97	4225511,600
	Nombre de garantie	78	1	5	2,46	,935
	Taux d'intérêt	78	,00	,13	,0707	,02257
	Durée du crédit	78	1	60	23,85	18,436
	Types de crédit	78	1	4	2,71	,854
	Objet du crédit	78	1	6	3,59	1,490
	N valide (listwise)	78				

Source : Données enquête sur les déterminants des garanties (2020)

Nous constatons qu'en moyenne la valeur d'un crédit s'élève à environ 2609737 FCFA à la BIS, tandis que pour les BC elle est de 4254359 FCFA. A la BIS, les emprunteurs ont contracté en moyenne un crédit Khard Hassan (PPO) pour acheter des biens d'équipement, à un taux moyen de 3.75%, 22 mois. Du côté des BC, les emprunteurs ont contracté en moyenne des PPO et des PPA pour s'équiper en bien de consommation, en véhicules et motos, à un taux moyen de 7,07%, pour 22 mois. En retour, la BIS a demandé en moyenne 2 garanties pour cette ligne de crédit. Pour la plupart des BC c'est la domiciliation de revenu, une caution ou un nantissement.

Section 2 : **Traitement des données et Résultats**

A travers cette section nous présenterons d'abord nos résultats, ensuite nous analyserons les déterminants des BC et de la BIS en vue de faire une comparaison.

2.1 - Etapes de traitement des données

L'analyse économétrique doit suivre les étapes suivantes pour respecter les conditions de validité du modèle sur le logiciel SPSS.

❖ Etape 1 : Tests du Khi-deux des variables

Cette première étape d'analyse des données consiste à tester la dépendance entre la variable G et les variables explicatives grâce au test du khi-deux de Pearson. Encore appelé test d'indépendance du chi-carré (chi-square), il a été développé par Karl PEARSON (1857-1936) pour tester l'indépendance de deux variables. Pour notre étude, nous voulons apprécier l'existence ou non d'une relation entre les variables explicatives et la variable G au seuil de 5%.

Tableau 7 : Les coefficients de corrélation de PEARSON

Variables explicatives	Coefficient de corrélation de PEARSON
Services bancaires	0,221**
Profil de l'emprunteur	0,501**
Taux d'intérêt	0,179*
Montant du prêt	-0,028
Durée relation bancaire	0,028

Source : Annexe 3, tableau 11

**** Corrélation significative au seuil de 1%**

***Corrélation significative au seuil de 5%**

Ainsi grâce à cette matrice des corrélations, nous pouvons comparer les variables qui caractérisent les lignes de crédit qui sont garanties et les lignes de crédit qui ne sont pas garanties. A cet effet nous pourrions sélectionner les variables les plus pertinentes qui entreront dans la conception du modèle économétrique.

Interprétation des tests du Khi-deux :

Nous constatons que la corrélation entre la variable G et les variables S et P est significative au seuil de 1% ; La corrélation est aussi significative au seuil de 5% pour variable T. Par contre la corrélation entre la variable G et les variables D et V n'existe pas. Par conséquent, nous retenons les variables T, S et P pour la modélisation et excluons les variables V et D car elles n'expliquent pas la demande de garantie.

❖ *Etape 2 : Tests d'hypothèses économétriques*

L'hypothèse nulle (H_0) est que la combinaison des variables indépendantes (T, S, P) ne parvient pas à mieux expliquer la présence de la variable dépendante (G) qu'un modèle sans prédicteur. (Si l'hypothèse est acceptée c'est la fin de l'analyse)

Lorsque H_0 est rejeté, ceci signifie qu'il y a au moins un prédicteur du modèle qui est associé significativement à la variable dépendante. Il faut interpréter les signes des coefficients du modèle (a_1, a_2, a_3) et déterminer lesquels sont plus significatives.

Nous voulons expliquer la présence de garantie dans un crédit consommation pour gérer l'asymétrie d'information. Nous lui donnons la valeur 1 s'il y a présence d'une garantie ou plusieurs dans une ligne de crédit et la valeur 0 s'il n'y en a pas.

L'absence ou la présence de garantie suit une loi de Bernoulli de paramètre P (présence de G) elle est représentée comme tel :

$$Z = U(1, X) - (0, X)$$

2.2 - Présentation des résultats par banque

Sur cinq variables choisies, nous avons exclu les moins pertinentes. La régression se fera finalement avec les variables suivantes : T, S et P. Les estimations avec les trois variables retenues donnent les résultats suivants :

$$\text{ÉQUATION BIS (1)} : \text{Ln}\left(\frac{G}{1-G}\right) = a_0 + a_1T + a_2S + a_3P$$

$$\text{ÉQUATION BC (2)} : \text{Ln}\left(\frac{G}{1-G}\right) = a_0 + a_1T + a_2S + a_3P$$

Tableau 8 : Coefficients des variables et probabilité de la garantie par banque

BANQUE ISLAMIQUE		
Variables explicatives	Coefficients	Probabilité de la garantie
Taux d'intérêt	0,238	0,31
Services bancaires	1,606	0,86
Profil de l'emprunteur	1,257	0,01**
Constante	-5.676	0,00
BANQUE CLASSIQUE		
Variables explicatives	Coefficients	Probabilité de la garantie
Taux d'intérêt	-2,377	0,00**
Services bancaires	86,925	0,05**
Profil de l'emprunteur	4,452	0,01**
Constante	-12,598	0.02

Source : Annexe 3, tableaux 12

**** Influence significative au seuil de 5%**

Interprétation du signe des coefficients et de leur significativité :

Pour la BIS, le sens des coefficients des variables T, S et P, surlignés en jaune, indique une relation positive avec la variable G. On constate donc que l'augmentation du nombre de services bancaires, la hausse du taux d'intérêt et le profil moins risqué de l'emprunteur prédisent la présence de garantie dans une ligne de crédit. Il en est de même pour les variables S et P surlignées en jaune, des BC.

Par contre, la variable T des banques classiques suit une relation est inverse. Une augmentation du taux d'intérêt entraîne une baisse de la demande de garanties.

La significativité au seuil 5%, des variables T, S et P surlignée en marron, indique qu'elles sont des facteurs déterminants de la variable G des banques classiques ($P < 0.05$). Quant à la BIS, nous avons constaté que les variables T et S ne sont pas des facteurs déterminants de la variable G ($P > 0.05$).

Section 3 : Analyse comparative, synthèse et limites

Dans cette section, nous allons procéder d'abord à la vérification des hypothèses de notre recherche puis, nous allons proposer des recommandations.

3.1 - Déduction des hypothèses

Le tableau ci-dessous donne une synthèse des résultats de la première hypothèse.

Tableau 9 : Les résultats de l'hypothèse générale H1

	Sous-hypothèses	Sous-hypothèses
H1	Banque islamique	Banque classique
Le taux influe négativement sur la demande de garantie.	NS	S
Les services bancaires influent positivement sur la demande de garantie.	NS	S
Le profil de l'emprunteur influe positivement sur la demande de garantie.	S	S
Le montant et la durée du prêt influent positivement sur la demande de crédit.	Pas de relation selon les tests de Pearson.	Pas de relation selon les tests de Pearson.

Source : Données enquête sur les déterminants des garanties (2020)

Hypothèse Générale H-1 : les variables T, S, P, D et V des BC et de la BIS ont une influence significative sur G.

- *Sous-hypothèse H1-1* : elle est infirmée pour les BC.
- *Sous-hypothèse H1-2* : elle est infirmée pour la BIS.

Analyse comparative des résultats de l'hypothèse H-1 :

Au regard du tableau synthétique, nous voyons que les variables T, S et P des BC suivent le sens des relations qui ont été prédites par les théories classiques. Par contre les variables V et D n'ont pas suivis les prévisions des théories classiques car elles n'avaient pas de relations avec la variable dépendante (G).

BERGER et UDELL (1990) ont testé sur un échantillon de 1 millions de prêts américains l'hypothèse de l'antisélection. Ils ont conclu que la sélection adverse par le taux était importante dans la prise de garantie. En effet d'après cette théorie, le taux est le seul mécanisme de prix. Une hausse des prix entraîne une diminution des garanties. BESANKO et THAKOR (1987) expliquent qu'en situation d'information parfaite (symétrique), les prêts seraient tous sans garanties, mais les taux augmenteraient en fonction du risque estimé du crédit. C'est ce qui explique le signe négatif du taux d'intérêt dans les résultats de la régression des BC. (Voir Tableau 8)

La théorie du signal contribue au scoring²⁰ en signalant le profil de l'emprunteur. JIMENEZ et Al. (2006) ont confirmé que les emprunteurs au profil plus risqué sont tenus de donner plus de garanties que les emprunteurs au profil moins risqué. Leur étude est en parfaite cohérence avec le résultat de notre régression. Le profil de l'emprunteur des BC influence la probabilité de garantie d'une ligne de crédit.

Avec la théorie des couts de transaction, le nombre de services bancaires rendus au client augmente la probabilité de la garantie d'une ligne de crédit. Les résultats de DEGRYSE et VAN CAYSEEL (2000), sur des prêts belges montrent que les garanties diminuent avec la durée de la relation mais augmentent avec l'épaisseur de la relation. Ils sous entendent par épaisseur, le nombre de services que le client a acheté à sa banque. Nos résultats des régressions des banques classiques sur l'influence des services bancaires rejoignent l'idée de DEGRYSE et VAN CAYSEEL (2000) selon laquelle la probabilité de la garantie augmente lorsque le nombre de services rendus augmente.

²⁰ Evaluation du risque de défaillance d'un bénéficiaire de crédit sur la base de la profession, du revenu, de l'âge,....

Ainsi nous invalidons l'hypothèse 1 pour les banques classiques selon laquelle, tous les déterminants identifiés dans les théories influencent significativement sur la probabilité qu'une ligne de crédit soit garantie au seuil de 5%.

Du côté de la banque islamique, la significativité des variables T et S ne suit pas les prévisions des théories classiques financières. En effet le signe du coefficient de la variable T aurait dû être négatif car, la théorie de la sélection adverse prévoit qu'une hausse du taux d'intérêt entraîne la diminution de la demande de garantie. Le signe du coefficient de la variable S de la BIS suit le sens de la relation prévue par la théorie des coûts de transactions, mais il n'est pas significatif au seuil de 5 %. Ce qui nous emmène à invalider aussi l'hypothèse 1 pour la banque islamique.

Globalement, nous rejetons l'hypothèse 1 car les variables identifiées dans les théories classiques n'influencent pas toutes significativement la probabilité de la garantie des deux types de banque.

Tableau 10 : Les résultats de l'hypothèse générale H2

	BIS	BC
H2-1 : Il existe des similarités d'une part	<p>1- V et D ne sont pas corrélés d'après les tests de Pearson.</p> <p>2-P a une relation positive significative avec la garantie.</p>	<p>1-V et D ne sont pas corrélés d'après les tests de Pearson.</p> <p>2-P a une relation positive significative avec la garantie.</p>
H2-2 : Il existe des différences d'autre part	<p>1- T a une relation positive non significative avec la garantie.</p> <p>2- S une relation positive non significative avec la garantie.</p>	<p>1-T a une relation négative significative avec la garantie.</p> <p>2-Les services bancaires ont une relation positive significative avec la garantie.</p>

Source : Données enquête sur les déterminants des garanties (2020)

Hypothèse Générale H-2 : Il existe des similitudes d'une part et des différences d'autre part au niveau des variables qui influencent la probabilité de la garantie des BC et de la BIS.

- *Sous-hypothèse H2-1* : elle est confirmée pour les deux types de banque.
- *Sous-hypothèse H2-2* : elle est confirmée pour les deux types de banque.

Analyse comparative des résultats de l'hypothèse H-2 :

D'une part, les résultats de la régression montrent une similitude au niveau de la variable P qui influe positivement la probabilité de la garantie d'une ligne de crédit classique et islamique. Par ailleurs, le montant du prêt (V) et la durée de la relation bancaire (D) ont été exclues des estimations des deux types de banque parce qu'elles n'ont pas de relation avec la variable G d'après les tests du Khi-deux de PEARSON.

D'autre part, la deuxième sous-hypothèse montre une différence au niveau des déterminants suivis par les deux types de banque. Par conséquent l'idée selon laquelle les BC et la BIS auraient les mêmes déterminants est erronée. Les Résultats obtenus pour la BIS sont partiellement contradictoires par rapport aux études empiriques déjà menées. Le taux d'intérêt et les services bancaires qui déterminent la garantie des BC, n'ont pas une influence significative sur la BIS.

3.2 - Synthèse des hypothèses

Avant d'amorcer cette discussion, rappelons que la question centrale posée au début de cette recherche était qu'en situation de lacune informationnelle sur le marché du crédit sénégalais, Existe-t-il un différentiel notable entre la banque classique et la banque islamique au niveau des déterminants des garanties des prêts à la consommation ? Cette question avait fait émerger des questions spécifiques qui sont :

- Les déterminants commerciaux influent-ils sur la demande de garantie de chaque type de banque ?
- Existe-t-il des similarités et des différences entre la banque classique et la banque islamique au niveau des déterminants de la demande de garantie ?

Etant donné qu'une ligne de crédit présente le risque que le client ne respecte pas ses obligations de remboursement, les banques se doivent d'être prudentes dans la sélection de

leur client. C'est ainsi que la BIS propose un taux faible avec beaucoup de garanties tandis que les banques classiques proposeront un taux élevé avec des garanties moyennes. La banque islamique propose un taux nominal (TN²¹) faible et une marge de profit qui prend en compte tous les frais d'agence et de transaction. Les BC proposent des taux plus élevés (TEG²²) qui prennent en compte tous les coûts nécessaires. C'est ce qui explique la relation inverse du taux des banques classiques dans les résultats de la régression. La banque islamique n'a pas suivi cette relation car le taux du produit Kard hassan est nul.

Un profil moins risqué est signalé par un statut juridique et une situation personnelle stable. Les banques veulent juste s'assurer que l'argent prêté leur sera bel et bien rendu. Donc elles privilégient les fonctionnaires pour leur stabilité, surtout s'ils ont une certaine ancienneté dans leur secteur de travail. Cette stabilité synonyme de la pérennité de leur revenu. Généralement les banques demandent à ce type d'emprunteur une domiciliation de leur revenu ou une cession de leur salaire comme garantie. Mais tout dépendra du motif du crédit et du risque estimé. Quant aux fonctionnaires qui travaillent depuis quelques mois où moins d'un mois, les banques vont privilégier ceux qui ont un CDI dont leur période d'essai est fini. Pour les intérimaires, les banques regardent la régularité de leur revenu et leur ancienneté.

Une fréquence élevée des services rendus fera qu'une banque va demander plus de garanties à son client. Cela s'explique par le fait que les banques préfèrent les cigales aux fourmis en d'autres termes les économes aux dépensiers. Les banques demandent plus de garanties aux emprunteurs qui ont des comptes systématiquement débiteurs chaque mois pour se protéger d'un éventuel risque de non remboursement. De ce fait l'augmentation du nombre services bancaires détermine significativement les garanties des banques classiques. Mais cette constatation n'est pas significative pour la banque islamique parce qu'elle dispose du droit de change comme mécanisme de protection. Elle demande à tous ces clients de donner comme garantie un billet à ordre. De ce fait, les emprunteurs dont les comptes sont systématiquement débiteurs auront une obligation cambiaire envers la banque islamique. Cette obligation est cambiaire car elle résulte de la signature du titre.

²¹ Taux d'intérêt hors frais

²² TEG = taux nominal+ frais de dossier + prime d'assurance+ frais de garantie +commissions

3.3 - Difficultés de la recherche et limites

Nous avons rencontré les difficultés suivantes

- Certains chefs d'agence n'étaient pas disponibles durant la période de la crise de la Covid-19 ;
- Nous avons eu d'énormes difficultés à trouver des clients de la BIS dans la région de Ziguinchor. D'ailleurs c'est la raison pour laquelle nous avons cherché des répondants à Dakar et à Saint- louis ;
- Le temps de collecte de données était plus long que prévu à cause des répondants qui. Nous avons même eus à relancer certains d'entre eux surtout ceux qui ont un compte à la BIS.
- Au niveau de la revue de littérature, il était difficile d'avoir des documents qui ont porté sur les déterminants des garanties de crédit à la consommation ;
- La collecte d'informations sûres et fiables a été difficile aussi

Une recherche scientifique n'étant jamais parfaite, nous allons vous présenter ce qui n'a pas marché pour pouvoir faire des projections.

Nous mentionnons que les variables V et D ont été éliminée par le test du Khi-deux de PEARSON. Nous ne les avons pas prises en compte dans notre modèle, or un modèle n'est puissant que lorsqu'il est expliqué par une multitude de variables.

La régression logistique binomiale accepte un taux d'erreur dans les résultats, ce qui nous motive à dire que les résultats ne sont pas des valeurs exactes mais plutôt des valeurs approximatives. Nous doutons ainsi sur ces valeurs, d'autant plus que la pertinence des prévisions du modèle dépend de la taille de notre échantillon. Nous trouvons que l'échantillon est trop petit du côté de la BIS par rapport aux BC.

Nous contestons les théories de l'aléa moral et des coûts de transaction qui ne se sont pas appliquées aux deux types de banque.

Conclusion du Chapitre 2 de la deuxième partie

Dans ce chapitre nous avons exposés en premier les statistiques descriptives d'un emprunteur et d'une ligne de crédit.

Ensuite nous avons procédé à la première étape de notre analyse économétrique qui consistait à éliminer deux variables jugées non pertinentes par les tests du khi-deux. La deuxième étape de notre analyse économétrique consistait à faire une régression logistique binaire par la méthode du maximum de vraisemblance avec les trois variables retenues par les tests du khi-deux. IL s'agit du taux d'intérêt (T), des services bancaires relationnels (S) et du profil de l'emprunteur (P).

Enfin après la régression par banque, nous avons procédé à une analyse comparative des variables qui déterminent la demande de garantie.

Conclusion de la deuxième partie

Dans cette partie, nous avons étudié la logique des déterminants des garanties de crédit à la consommation au sein de la banque islamique par opposition aux banques classiques. Effectivement, nous avons essayé d'expliquer cette différence par l'analyse comparative des résultats.

Nous avons réalisé une étude empirique à travers la méthodologie utilisée qui est de nature qualitative pour les explorations et quantitative pour l'analyse économétrique, et à partir de notre posture épistémologie de nature hypothético déductive.

Se basant sur la littérature, nous avons effectué des entretiens exploratoires pour collecter des informations qui nous ont permis d'élaborer un questionnaire. A la fin de notre étude, nous avons invalidé H1 et validé H2.

CONCLUSION GENERALE

La finance islamique s'est élargie en Afrique en s'invitant sur le marché du crédit sénégalais. Le volume des transactions financières de la banque islamique a connu un développement fulgurant ses dernières années. Même si ses techniques sont fondées sur le droit islamique, la banque islamique, tout comme les banques classiques du Sénégal travaillent avec quelques capitaux propres et l'épargne des déposants sur autorisation. Dans les contrats de crédit à la consommation, les banques s'assurent que la valeur des remboursements périodiques et des intérêts soit en conformité avec la situation personnelle de l'emprunteur (revenus, fréquences des comptes débiteurs,...). Donc elles sont soucieuses de récupérer à temps les fonds prêtés dans un contexte où les salaires sont précaires au Sénégal. Pour se protéger de tous risques (sélection adverse, aléa moral, opportunisme,...), les banques demandent une garantie à leur client pour minimiser ces risques.

Pour étudier les déterminants des garanties des prêts, la plupart des travaux ont porté sur les banque classiques, les PME et TPE comme emprunteurs. Nous avons donc entrepris ce mémoire pour enrichir les travaux déjà effectués depuis des décennies sur les banques classique. Nous avons testé les théories financières classiques la demande de garantie des banques sénégalaises. De façon spécifique, nous avons testés ces théories financières dans le contexte islamique en analysant les facteurs qui influent sur la probabilité de la garantie d'une ligne de crédit.

Dès la première étape de notre analyse nous avons évincé le montant du prêt et la durée de la relation banque-client parce qu'ils ne sont pas pertinents pour expliquer la demande de garantie de la banque classique et de la banque islamique. Suite à cela nous avons contesté les résultats des théories de l'aléa moral et des coûts de transaction. Ensuite à la seconde étape des analyses, les résultats de notre régression ont discriminé la banque islamique par rapport à son homologue classique en termes de déterminants des garanties.

Ce qui nous permet de répondre à notre question centrale de recherche en affirmant qu'il existe des similarités d'une part et des différences d'autres part entre la banque classique et la banque islamique au niveau des déterminants de la demande de garantie .

Il serait nécessaire de compléter les théories classiques sur les déterminants des garanties par des théories spécifiques au contexte islamique. Pour ce faire il faudrait introduire des variables relatives aux lois islamiques et les rendre opérationnelles dans le modèle économétrique de la banque islamique.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- [1]. **BLACK H.C.** (2005), Dictionnaire juridique Black's law ,8ème édition, Etats-Unis, 1380p.
- [2]. **BERTHOUD A.** (1981), Aristote et l'argent, édition Francois Maspero, 190p.
- [3]. **BOURDIEU P.** (1979), La distinction : critique sociale du jugement de goût, les éditions de minuit, Paris, 668p.
- [4]. **COMBESSIE J. C.** (2007), La méthode en sociologie, 5ème édition, Paris, 125p.
- [5]. **DEPELTEAU F.** (2007), La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats, Editions de Boeck, 417p.
- [6]. **EWERT R.** (1987), The Financial Theory of Agency as a Tool for an Analysis of Problems in External Accounting, edited by Spremann, K., pp 309
- [7]. **FONTAINE L. et SERVAIS P.** (1992) Relations de crédit et surendettement en France : XVIIème-XVIIIème siècles, Louvain-la-Neuve, Belgique, 96p
- [8]. **GARBAR C.** (1998), «Le travail de l' élu », Le travail en perspectives, LGDJ, 265p.
- [9]. **HOSMER D.W. and LEMESHOW S.** (1989), applied logistic regression, John Wiley & Sons, Inc., New York. IRAM, 397p.
- [10]. **LE MOIGNE J.L.** (1990), La modélisation des systèmes complexes, Dunod, AFCET Systèmes, Paris, 178p.
- [11]. **MILES M.B. et HUBERMAN A.M.** (2003), Analyse des données qualitatives, Université de Boeck, 626 p.
- [12]. **QUIVY R. and CAMPENHOUDT L.V.** (1995), Manuel de recherche en sciences sociales. Paris, Dunod, 30p.
- [13]. **STRAUSS A.L. and CORBIN J.M.** (1990), Basics of Qualitative Research: Grounded Theory Procedures and Techniques. Newbury Park, Sage Publications, 272p.
- [14]. **THIETART R.A.** (1999 et 2003), « Méthodes de Recherche en Management, Dunod, 30p
- [15]. **VEBLEN T.** (1899), La théorie de la classe de loisir, Gallimard, Paris. 1970. 1ère éd. 1899. Paris, 1978,322p.
- [16]. **WEBER M.** (1920), L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Plon, Paris. 1964. 1ère éd.1920.341p

- [17]. **YIN R.K. (1989)**, Case study research: design and methods, in Applied Social, Research Methods Series - volume 5, Sage Publications, 312p.

Articles de revues

- [1]. **AKERLOF G.** (1970), « The market for “Lemon”: Quality Uncertainty and the Market Mechanism » Quarterly Journal of Economics, vol. 84, p. 488-500, <https://econweb.ucsd.edu> (site consulté le 02 septembre 2019)
- [2]. **BERGER A.N. and UDELL G.F.** (1990), « Collateral, loan quality and bank risk » Journal of Monetary Economics, n° 25, p. 21-42, <https://www.sciencedirect.com> (site consulté le 12 août 2019).
- [3]. **BESANKO D. and THAKOR A.** (1987), « Collateral and rationing: sorting equilibria in monopolistic and competitive credit markets », International Economic Review 28, 3, 671-689. <https://www.researchgate.net> (site consulté le 02 août 2019)
- [4]. **BESTER H.** (1987), «The role of collateral in credit markets with imperfect information » European Economic Review 31, 887-899, <https://www.sciencedirect.com> (site consulté le 06 août 2019)
- [5]. **BITAR M. et MADIES P.** (2013), « Les spécificités des banques islamiques et la réglementation de Bâle III », Revue d’Economie Financière 111, 293-310, <https://halshs.archives-ouvertes.fr> (site consulté le 02 janvier 2020).
- [6]. **BOOT A.** (2000), « Relationship banking: what do we know? » Journal of financial intermediation, volume 9, pp 7-25, <https://www.sciencedirect.com> (site consulté le 15 août 2019)
- [7]. **BOOT A. THAKOR A.V.** (1994) « Moral hazard and secured lending in an infinitely repeated credit market game », Economic Review 35, 899–920, <https://www.jstor.org> (site consulté le 6 septembre 2019)
- [8]. **CHAN Y.C and KANATAS G.** (1985), « Asymmetric Valuations and the Role of Collateral in Loan Agreements », Journal of Money, Credit and Banking, Blackwell Publishing, vol. 17(1), pages 84-95, February, <https://www.jstor.org> (site consulté le 22 août 2019)
- [9]. **DEGRYSE H. and VAN CAYSEELE P.** (2000), « Relationship lending within a bank-based system: Evidence from European small business data », Journal of financial Intermediation 9 (1), 90-109. <https://ideas.repec.org> (site consulté le 27 août 2019)
- [10]. **DEGRYSE H. et al.** (2008), «To Ask or Not To Ask? Bank Capital Requirements and Loan collateralization », Bank of England, February 2019. <https://www.bankofengland.co.uk> (consulté le 22 septembre 2019).

- [11]. **EL-ATTAR et ATMANI (2013)**, « L'impact des accords de Bâle III sur les Banques Islamiques », Dossiers de Recherches en Economie et Gestion, Dossier Spécial, Juin 2013. <https://revues.imist.ma> (site consulté le 22 janvier 2020)
- [12]. **EWERT R. et al.** (1998 and 2000), « Determinants of Bank Lending Performance in Germany », Review 52, pp.344–362, <https://www.researchgate.net> (site consulté le 05 janvier 2020)
- [13]. **HATCHUEL A. et al.** (2002), « De la gestion des connaissances aux organisations orientées conception des Sciences Sociales de l'UNESCO »
- [14]. **INDERST R. and MUELLER H.M.** (2007), « A lender-based theory of collateral » Journal of Financial Economics, 2007, vol. 84, issue 3, 826-859, <https://www.sciencedirect.com> (site consulté le 18 septembre 2019)
- [15]. **JENSEN M. et MECKLING W.** (1976), « Théorie de l'entreprise : Comportement managérial, coûts d'agence et structure de propriété », Journal of Financial Economics, vol 3, numéro 4, <https://www.researchgate.net> (site consulté le 15 septembre 2019)
- [16]. **JIMENEZ G. and SAURINA J.** (2004.), « Collateral, Type of Lender and Relationship Banking as Determinants of Credit Risk », Journal of Banking & Finance. 28 (9). 2191-2212. <https://www.academia.edu> (site consulté le 25 septembre 2019)
- [17]. **KARUMBA and WAFULA** (2012), « Collateral Lending: Are there Alternatives for the Kenya banking industry? », Kenya bankers association, <https://www.kba.co.ke> (site consulté le 07 septembre 2019)
- [18]. **KWAN S. and R. A. EISENBEIS** (1997), « Bank risk, capitalization, and operating efficiency », Journal of Financial Services Research 12: 117–31, <https://link.springer.com> (site consulté le 05 avril 2020)
- [19]. **LEETH J.D and SCOTT J.A.** (1989), « The incidence of secured debt: evidence from the small business community », Journal of Financial and Quantitative Analysis, Vol. (24), pp. 379-394.
- [20]. **MENKHOFF L. et al.** (2006), « Collateral-based lending in emerging markets: Evidence from Thailand », Journal of Banking & Finance 30 (1), 1–21, <https://www.researchgate.net> (site consulté le 9 août 2019)
- [21]. **STIGLITZ J. E. and WEISS A.** (1981), « Credit rationing in markets with imperfect information » American Economic Review 71, 3, 393-410. <https://www.researchgate.net> (site consulté le 23 octobre 2019)
- [22]. **WILLIAMSON S.D.** (1986) « Costly monitoring, financial intermediation, and equilibrium credit rationing », of Monetary Economics, Elsevier, vol. 18(2), pages 159-179, September. <http://homepage.ntu.edu.tw> (site consulté le 3 novembre 2019)

Rapports

- [1]. **ANSD** (2019), « Note d'informations sur les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi au Sénégal (ENES) au quatrième trimestre 2019 », Dakar, Sénégal, Décembre, 5p.
- [2]. **BCEAO** (2018), « Instruction N°002-03-2018 relative aux dispositions particulières applicables aux établissements de crédit exerçant une activité de finance islamique »
- [3]. **BCEAO** (2018), « Instruction N°004-05-2018 relative aux caractéristiques techniques des opérations de finance islamique exercées par les établissements de crédit de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) »
- [4]. **BCEAO** (2018), «Recueil des textes légaux et réglementaires régissant l'activité bancaire et financière dans l'Union Monétaire Ouest Africaine » (1047 pages)
- [5]. **BCEAO** (2019), «Rapport annuel sur l'évolution du système bancaire et financier (2019)» (207 pages)
- [6]. **Commission bancaire UMOA** (2018), « rapport annuel sur l'évolution du l'évolution du système bancaire de l'UMOA » (314 pages)
- [7]. **Commission bancaire UMOA** (2019), « rapport annuel sur l'évolution du l'évolution du système bancaire de l'UMOA » (286 pages)
- [8]. **IFAAS et MEF** avec le soutien financier de la BID (2011-2012), « rapport annuel sur le cadre réglementaire du système financier en vigueur pour le développement de la finance islamique au sein de l'UEMOA », 234p

Thèses et mémoire

- [1]. **BENMESSAOUD S.** (2013), Les garanties de crédit bancaire : une étude comparée, Thèse de doctorat en droit, Université d'ORAN
- [2]. **KAROUS O. et KANDI H.** (2016), Octroi de crédit, risque et garantie, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de gestion, option finance d'entreprises, Université Abderrahmane Mira Bejaia.
- [3]. **LAZARUS J.** (2009), L'épreuve de l'argent, une sociologie de la banque et de ses clients. Thèse de doctorat de sociologie, EHESS ,29 juin.

Sites Internet

- [1]. https://www.ansd.sn/index.php?option=com_ansd&view=titrepublication&id=33
(site consulté le 05 octobre 2020)
- [2]. <https://www.bceao.int/sites/default/files/2018-05/Instruction%20002-03-2018%20dispositions%20particuli%C3%A8res%20FI%20%20applicables%20aux%20ETC-web.pdf> (site consulté le 17 novembre 2019)
- [3]. <https://www.bceao.int/fr/reglementations/reglement-ndeg152002cmuemoa-relatif-aux-systemes-de-paiement-dans-les-etats-membres> (site consulté le 17 novembre 2019)
- [4]. <http://spss.espaceweb.usherbrooke.ca/pages/stat-inferentielles/regression-logistique/procedure-spss.php> (site consulté le 22 juin 2020)
- [5]. <https://spire.sciencespo.fr/hdl:/2441/5konp4tce4se7d09j30pkg9kl/resources/eh-059-0028.pdf> (site consulté le 16 avril 2020)
- [6]. <https://www.pearson.com/us/higher-education/program/Greene-Econometric-Analysis-8th-Edition/PGM334862.html> (site consulté le 22 juin 2020)
- [7]. <https://theses.univ-oran1.dz/document/TH4014.pdf> (site consulté le 3 septembre 2019)
- [8]. <https://wikimemoires.net/2011/02/17/bancaires-garanties-distinction-cautionnement-garantie/> (site consulté le 7 septembre 2019)

ANNEXES

Annexe 1 : Le Questionnaire

Etude comparative des déterminants des garanties de la banque islamique et de la banque classique

Mars et Juillet 2020

Khady Antoinette BARRY

Master 2 Finance

Université Assane SECK de Ziguinchor

Tel : 777431948

Dans le cadre de notre mémoire, nous avons conçu ce questionnaire pour étudier les déterminants des garanties exigées aux clients lors des opérations de prêt aux particuliers, dans la banque islamique et dans la banque classique. Une comparaison sera faite ensuite. Le traitement des informations collectées sera confidentiel.

I. Identification du répondant

Répondez à la question 4 si vous avez répondu "Autre" à la question 3.

1. Etes-vous ?

Homme Femme

2. Quel est votre âge ?

3. Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?

Etudiant Artisan / Commerçant
 Retraité Fonctionnaire
 Cadre / Chef d'entreprise Autre

4. Si autre catégorie socioprofessionnelle, précisez ici.

II. Produit de consommation courante

Si vous avez répondu "autre" dans une question, veuillez préciser dans la question suivante.

5. Dans quelle banque êtes-vous domicilié ?

- Ecobank
- Banque Islamique du Sénégal(BIS)
- CBAO
- SGBS
- BOA
- ORABANK
- Banque Atlantique
- BNDE
- BHS
- Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

6. Si autre banque, précisez ici.

7. Avez-vous déjà contracté un crédit à la consommation dans

Cette banque où vous avez domicilié votre salaire ?

- Oui Non

8. Si oui, de quel type de crédit s'agit-il ?

- Découvert bancaire
- Escompte commercial
- Crédit pour l'acquisition de biens
Mobiliers (véhicule, équipement,...)
- Crédit-bail
- Location/vente
- Crédit pour l'acquisition de bien immobilier
- Prêt événement
- Morabaha
- Khard Hassan
- Autre

9. Si autre type de crédit précisez ici.

10. Quel est l'objet de votre demande de crédit ?

**11. Quel est le montant de votre
Crédit ?**

12. Avez-vous fourni des garanties ?

- Oui Non

13. Si oui, quelles garanties avez-vous fournie?

- Contrat de travail(CDD,CDI)
- Domiciliation de salaire
- Bulletin de salaire(3 derniers mois)
- Accord tripartite
- Assurance décès
- Assurance invalidité
- Assurance perte sur emploi
- Assurance compte
- Autre
- Pas de garantie

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

14. Si autre garantie,précisez ici.

15. Trouvez vous que la garantie qu'exige la banque est raisonnable?

- oui non pas de garantie

16. Pour quelle durée(en mois)?

17. Pour quel taux?

18. De quel taux s'agit-il?

- TN(taux d'intérêt normal,hors frais)
- taux effectif global(TEG=taux nominal+frais de dossier+prime d'assurance+frais de garantie+commission)
- pas de taux

19. Avez vous fourni des garanties?

- oui non

20. Si oui,quelle garantie avez-vous déposée ?

- Contrat de travail(CDD,CDI)
- Domiciliation de salaire
- Bulletin de salaire(3 derniers mois)
- Accord tripartite
- Assurance décès
- Assurance invalidité
- Assurance perte sur emploi
- Assurance compte
- Autre
- Pas de garantie

Vous pouvez cocher plusieurs cases (9 au maximum).

21. Si autre garantie,précisez ici.

22. Trouvez vous que la garantie qu'exige la banque est raisonnable?

- oui non pas de garantie

23. Si oui, précisez pourquoi?

IV.Relation banque-clients

24. Depuis combien d'années êtes-vous client dans cette banque?

25. Combien de fois avez-vous obtenu de crédit?

26. Sur une échelle de 1 à 5, 1 étant " très insatisfait " et 5 " très satisfait ", quel est votre niveau de satisfaction des services fournis par la banque?

- 1 2 3 4 5

Annexe 2 : Le guide d'entretien

Le présent guide a été adressé à :

- Monsieur Birahima NDIAYE, Chef d'agence Ecobank, Chef de zone sud est local
- Ibrahima DRAME, Chef d'agence Banque Islamique du Sénégal

1- Présentation de la personne et de son activité

- Faites un petit résumé de votre parcours professionnel
- Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

2- Présentation de votre Institution

- Nom de l'institution, date de création, type d'institution,
- Type de propriété (Lié au gouvernement, Propriété privée, Propriété publique / locale, Propriété coopérative, Personnes ou Propriété étrangère)

3- Les prêts à la consommation

- Quels sont les produits à la consommation que vous offrez
- Quelles sont les caractéristiques de ces produits (Montant, taux durée, garantie)

4- Déterminants des garanties

- Quels types de garanties demandez-vous à vos clients ?
- Généralement quel est profil des emprunteurs ?
- Qui est impliqué dans le choix de la garantie que le client doit engager ?

5- Clôture de l'entretien

- Pour conclure, quelle est votre réflexion sur ce qui est fait aujourd'hui ?
- Remerciements pour le temps consacré et les réponses.

Annexe 3 : Les résultats de la régression

Tableau 11 : La matrice des corrélations de PEARSON

Tests de corrélation de PEARSON

		S	P	T	V	D	G
S	Corrélation de Pearson	1	,457**	,306**	,176*	,556**	,221**
	Sig. (bilatérale)		,000	,000	,041	,000	,010
	N	135	135	135	135	135	135
P	Corrélation de Pearson	,457**	1	,563**	-,122	,102	,501**
	Sig. (bilatérale)	,000		,000	,157	,240	,000
	N	135	135	135	135	135	135
T	Corrélation de Pearson	,306**	,563**	1	-,023	,166	,179*
	Sig. (bilatérale)	,000	,000		,787	,055	,038
	N	135	135	135	135	135	135
V	Corrélation de Pearson	,176*	-,122	-,023	1	,320**	-,028
	Sig. (bilatérale)	,041	,157	,787		,000	,749
	N	135	135	135	135	135	135
D	Corrélation de Pearson	,556**	,102	,166	,320**	1	,028
	Sig. (bilatérale)	,000	,240	,055	,000		,745
	N	135	135	135	135	135	135
G	Corrélation de Pearson	,221**	,501**	,179*	-,028	,028	1
	Sig. (bilatérale)	,010	,000	,038	,749	,745	
	N	135	135	135	135	135	135

** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

* . La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral).

Source : Résultats de l'enquête sur les déterminants des garanties de prêts à la consommation.

Tableau 12 : Régression logistique binaire par type de banque

Variables dans l'équation

Banque du répondant		A	E.S.	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
Banque Islamique	Etape 1 ^a T	,238	,237	1,006	1	,316	1,268
	S	1,606	9,490	,029	1	,866	4,985
	P	1,257	,514	5,988	1	,014	3,515
	Constante	-5,676	1,617	12,321	1	,000	,003
Banques Classiques	Etape 1 ^a T	-2,377	,911	6,814	1	,009	,093
	S	86,925	46,013	3,569	1	,059	5,638E+037
	P	4,452	1,289	11,923	1	,001	85,806
	Constante	-12,598	4,053	9,660	1	,002	,000

a. Variable(s) entrées à l'étape 1 : T, S, P.

Source : Résultats de l'enquête sur les déterminants des garanties de prêts à la consommation.

Table des matières

MEMBRES DU JURY :	i
Sommaire	ii
Tables de sigles et abréviations	viii
Dédicace	xi
Remerciements	xii
INTRODUCTION GENERALE	1
Problématique de l'étude	2
Objectif de la recherche	3
Choix et intérêt du sujet	4
Architecture du mémoire	4
partie 1 : Cadre Théorique et conceptuel	5
<i>Chapitre 1 : Approche conceptuelle et revue critique de la littérature</i>	6
Section 1 : Définition des concepts.....	7
1.1 - Concepts théoriques en finance islamique.....	7
1.1.1 - Les produits islamiques de consommation.....	8
1.1.2 - La notion de garantie en finance islamique (Marhoun)	10
1.2 - Concepts théoriques en finance classique	13
1.2.1 - Les produits de consommation classique et leur forme	13
1.2.2 - La notion de garantie en finance classique.....	15
Section 2 : Gestion des asymétries d'information.....	17
2.1 - Les asymétries d'information et leurs théories	17

2.1.1 -	Les théories des asymétries d'information.....	18
2.1.2 -	Les théories des couts de transaction et d'agence	19
2.2 -	Revue empirique sur les suretés	20
2.2.1 -	Garantie et risque de crédit	20
2.2.2 -	Garantie et défaut de remboursement	21
2.2.3 -	Garantie et qualité du crédit	21
<i>Chapitre 2 : Contexte de l'étude</i>		23
Section 1 : La BIS dans le paysage bancaire sénégalais		24
1.1 -	Environnement de la banque islamique du Sénégal	25
1.1.1 -	Cadre légal	26
1.1.2 -	Cadre institutionnel	27
1.2 -	Les politiques prudentielles et l'assurance islamique	28
1.2.1 -	Les politiques prudentielles et l'assurance islamique	29
1.2.2 -	La société SENTAKAFUL	30
Section 2 : Contexte Socio-économique		31
2.1 -	Le chômage et la précarité de l'emploi au Sénégal	31
2.1.1 -	Le chômage au Sénégal	31
2.1.2 -	La précarité de l'emploi au Sénégal	32
2.2 -	Analyse Socio-économique du crédit à la consommation au Sénégal.....	32
2.2.1 -	Les motifs économiques de l'utilisation du crédit à la consommation.....	33
2.2.2 -	Les motifs sociaux de l'utilisation du crédit à la consommation	33
Partie 2 : Cadre empirique		37
<i>Chapitre 1 : Méthodologie de la recherche</i>		38
Section 1 : Hypothèses et schéma d'analyse.....		39
1.1 -	Hypothèses de recherche et position épistémologique	39

1.1.1 -	Hypothèses de recherche.....	39
1.1.2 -	Positionnement épistémologique	40
1.2 -	Méthodes de recherche et collecte de données	40
1.2.1 -	Approche qualitative.....	41
1.2.2 -	Approche quantitative	42
Section 2 :	Modélisation	44
2.1 -	Les types de variable et le choix du modèle	44
2.1.1 -	La typologie des variables d'étude.....	44
2.1.2 -	Le modèle empirique	46
2.2 -	Estimation des équations et conditions de validité du modèle.....	47
2.2.1 -	Estimation des équations.....	47
2.2.2 -	Conditions de validité du modèle.....	48
<i>Chapitre 2 :</i>	<i>Présentation des données, traitement et analyse comparative.....</i>	<i>50</i>
Section 1 :	Présentation des données	51
1.1 -	Jeux de données et résumé des variables d'étude	51
1.2 -	Les caractéristiques de l'emprunteur	52
1.3 -	Les caractéristiques d'une ligne de crédit.....	53
Section 2 :	Traitement des données et Résultats	54
2.1 -	Etapes de traitement des données	54
2.2 -	Présentation des résultats par banque	55
Section 3 :	Analyse comparative, synthèse et limites	57
3.1 -	Déduction des hypothèses	57
3.2 -	Synthèse des hypothèses.....	60
3.3 -	Difficultés de la recherche et limites	62
	CONCLUSION GENERALE.....	65

ANNEXES	71
Annexe 1 : Le Questionnaire	72
Annexe 2 : Le guide d'entretien.....	75
Annexe 3 : Les résultats de la régression	76
Table des matières	77

RESUME ET MOTS CLES

RESUME

La banque islamique du Sénégal est différentes des banques classiques. Elle est dirigée par les principes de la finance islamique. En effet, lors du processus d'octroi de prêt aux particuliers ainsi sa sécurisation par garantie, la banque islamique du Sénégal utilise ses propres outils et méthodes spécifiques. Ainsi, l'objectif de notre recherche est de comprendre le fonctionnement des produits islamiques de consommation et de comparer les déterminants de ses garanties par rapport à ceux des banques classiques sénégalaises. Pour apporter des éléments de réponse, nous avons mobilisé les théories des contrats. Il s'agit plus précisément des théories suivantes : la sélection adverse, l'aléa moral, le signal, les coûts d'agences et les coûts de transaction. La régression logistique binaire a confirmé que la banque islamique du Sénégal et les banques classiques ne s'appuient pas sur les mêmes déterminants pour exiger des garanties. Les principes spécifiques de la banque islamique expliquent cette différence.

MOTS CLES : Finance Islamique, Finance classique, déterminants des garanties.

SUMMARY AND KEY WORDS

SUMMARY

Islamic Bank of Senegal is different from conventional banks. It is governed by the principles of Islamic finance. Indeed, during the process of granting loans to individuals and securing it by guarantee, the Islamic bank of Senegal uses its own specific tools and methods. Thus, the objective of our research is to understand the functioning of Islamic consumer products and to compare the determinants of its guarantees with those of traditional Senegalese banks. To provide some answers, we have used the theories of contracts. More specifically, it concerns the following theories: adverse selection, moral hazard, signal, agency cost and transaction costs. The binary logistic regression confirmed that the Islamic bank of Senegal and conventional banks do not rely on the same determinants to demand collateral. The specific principles of Islamic banking explain this difference.

KEY WORDS: Islamic Finance, Classic Finance, determinants of collaterals.